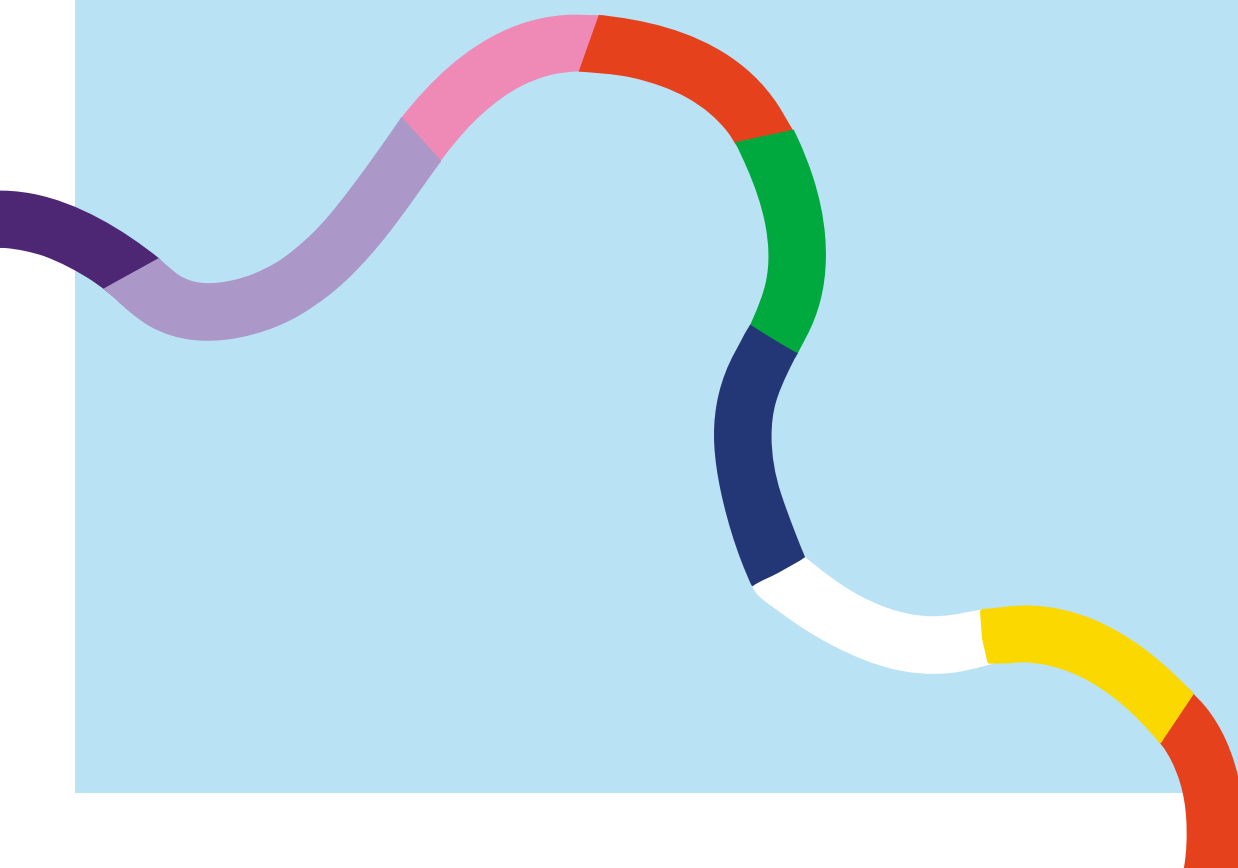


métropole
GrandNancy

PROJET DE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN



Édito



ANCRRER L'AVENIR, OUVRIR LE FUTUR

À l'heure où vous entamez la lecture de ce nouveau projet de territoire, les désordres du monde s'invitent de façon inédite et spectaculaire dans notre quotidien : des États-Unis à l'Ukraine, de la Russie au Moyen-Orient et – qui sait demain ? – à Taïwan, l'instabilité planétaire rebat profondément les cartes de notre futur.

Cette bascule géopolitique vient s'ajouter aux défis écologiques, démographiques et démocratiques qui constituaient le point de départ de l'exercice prospectif et stratégique que j'ai chargé Laurence Wieser et Franck Muratet, conseillers métropolitains, de remettre sur le métier il y a un an.

On serait aujourd'hui en droit de se demander : « À quoi bon se projeter dans ce monde dangereux et incontrôlable ? ». Plus que jamais, j'ai la conviction que nous ne devons pas être spectateurs de ce qui nous arrive, mais avoir l'énergie et le courage d'en être les acteurs, là où nous vivons, dans nos responsabilités individuelles et collectives.

Ici, dans le Grand Nancy, en Meurthe-et-Moselle et en Lorraine, nous savons que l'Histoire peut être rude. Mais nous avons appris à travers elle à nous montrer à sa hauteur. C'est dans notre passé que nous trouvons notre force, et c'est dans notre territoire que nous avons les ressources de notre futur. « *Les pieds ancrés dans le territoire, les yeux tournés vers la planète et vers le futur* », comme aimait à le dire Michel Dinet. C'est dans ses pas, dans les pas d'André Rossinot, de Claude Huriet ou de Jacques Chérèque que nous nous inscrivons.

« Nancy 2025-2052 » est un récit : il dit d'où nous venons et où nous voulons aller. Il est tissé de nos projets et stratégies patiemment construites, de nos connaissances sur l'avenir, de nos atouts et de nos contraintes, de nos capacités et de la lucidité quant à nos faiblesses aussi.

Il propose un chemin jalonné de repères essentiels : la tradition de l'hospitalité et de l'accueil, le goût de l'audace et de la compétence ; la conscience des bifurcations nécessaires comme des solidarités qu'elles impliquent ; l'attachement à la démocratie et à la République et la nécessité d'aller vers celles et ceux qui y sont invisibles. Et pour rassembler le tout, le réflexe permanent de la coopération, au sein de la Métropole comme avec tous les territoires, populations et acteurs qui l'entourent.

Notre trajectoire de transformation est déjà engagée. Elle doit affermir et déployer ses ambitions et ses objectifs. Sur ce chemin qui est devant nous, notre Projet de territoire n'est qu'un point d'étape. Il ne clôt pas la perspective, il l'ouvre.

La dynamique qui a nourri l'élaboration de « Nancy 2025-2052 » doit se poursuivre, continuer à rassembler élus, citoyens, acteurs de nos vingt communes et des territoires voisins, à nous mobiliser le plus largement possible et nous engager collectivement. Avec tous et malgré l'horizon qui s'obscurcit, nous allons partager cette conviction : à nous d'ancrer l'avenir et ouvrir le futur !

Mathieu Klein
Président de la Métropole du Grand Nancy

Document réalisé par la Mission Rayonnement de la Métropole du Grand Nancy

Textes : Métropole du Grand Nancy, Scalen et Acadie

Design graphique : Charline Chambre – Métropole du Grand Nancy

Crédits photos : Mathieu Cugnot, Vincent Damarin, Régine Datin, Khaled Frika, Bertrand Jamot, Adeline Schumacker, Julien Soret, Clotilde Verdenal/l'œil Créatif, Filipe Veloso, l'Europe vue du ciel, SIG

Table des matières

ÉDITO / PAGE 1

ENSEMBLE, FAISONS VIVRE LA COOPÉRATIVE DU FUTUR / PAGE 7

| | |
|---|----|
| Nous sommes Nancy, à toutes ses échelles et dans toute sa diversité | 8 |
| Nous vivons le temps des bascules | 10 |
| Notre projet est un chemin de transformations | 14 |
| L'humanisme et le progrès nous guident | 16 |

NOUS VOULONS ÉPANOUIR NOS CAPACITÉS D'HOSPITALITÉ / PAGE 19

| | |
|---------------------------------------|----|
| Accueillir | 22 |
| Prendre soin | 26 |
| Cultiver les liens | 30 |
| Être pleinement lorrains et européens | 36 |

NOUS CONTINUERONS D'INVESTIR DANS L'AUDACE ET LES COMPÉTENCES / PAGE 43

| | |
|--|----|
| La science et la culture pour s'ancrer et rayonner | 46 |
| Montée en compétences pour toutes et tous | 50 |
| Vers une nouvelle économie productive | 54 |
| Des innovations aux redirections | 58 |

NOUS FAISONS LE CHOIX D'UN DÉVELOPPEMENT RÉGÉNÉRATIF / PAGE 65

| | |
|--|----|
| S'adapter au monde climatique de demain | 68 |
| Notre trajectoire de décarbonation | 72 |
| Nos capacités agricoles et de sécurité alimentaire | 76 |
| Nos biens communs et nos réciprocités | 78 |

NOUS CROYONS EN LA DÉMOCRATIE VIVANTE / PAGE 87

| | |
|---|-----|
| Une démocratie apprenante qui favorise l'engagement | 90 |
| Convenir de ce qui est juste et ce qui ne l'est pas | 94 |
| Construire nos conciliations | 96 |
| Cultiver nos lieux communs | 100 |

LE PROJET DE TERRITOIRE, MODE D'EMPLOI / PAGE 106

Ensemble,
faisons
vivre la
coopérative
du futur



Partie 1

Nous sommes Nancy, à toutes ses échelles et dans toute sa diversité

Le futur n'est pas écrit. C'est à nous de l'écrire. Qui est « nous » ? C'est en construisant un « nous » rassembleur, large, pluriel, riche de sa diversité mais fier de son identité, que nous nous donnerons les moyens d'écrire notre futur.

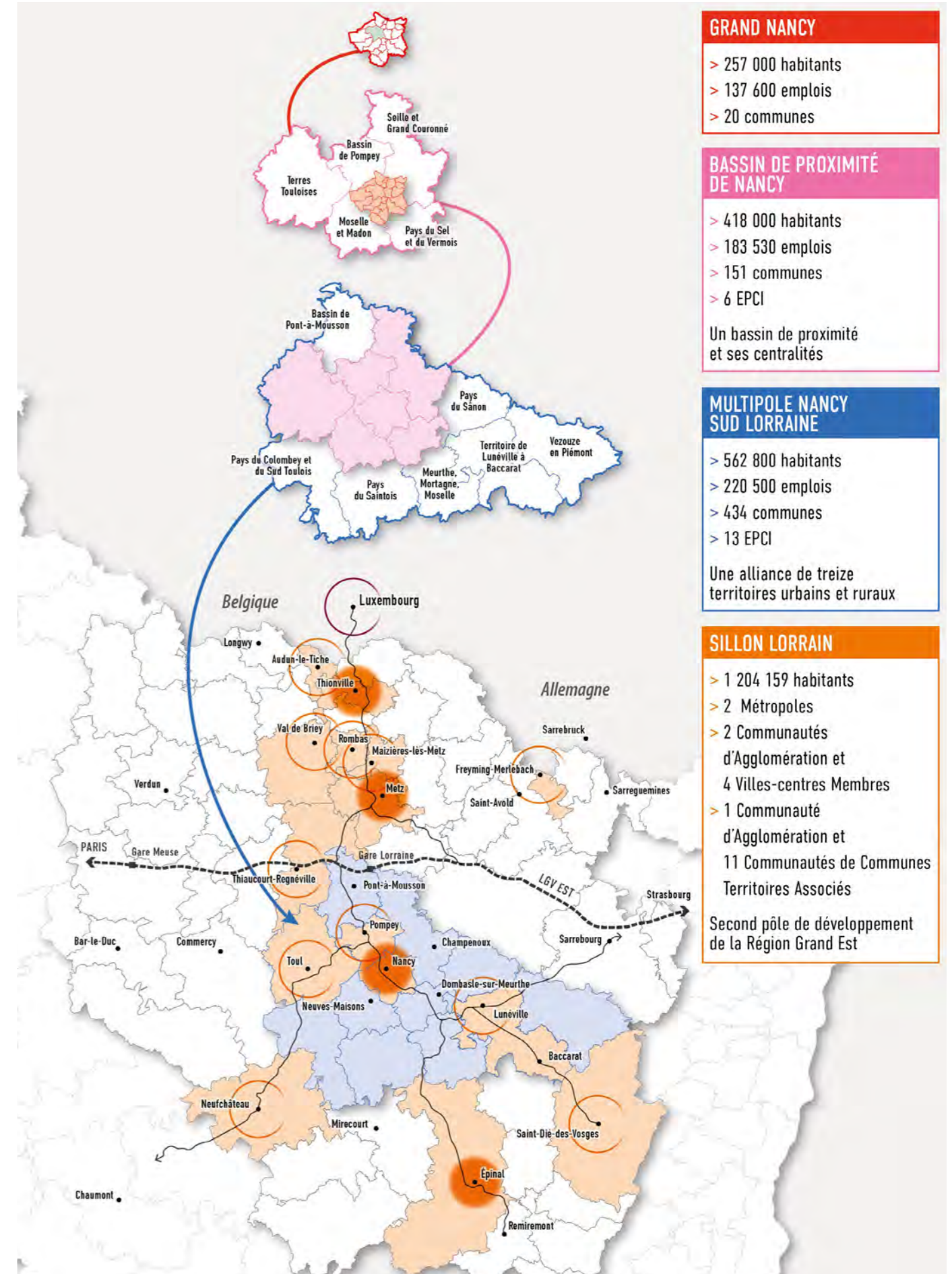
Nous sommes les habitants, acteurs, citoyens, des territoires depuis longtemps fédérés par Nancy, capitale historique du duché de Lorraine. Nous sommes Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy, Villers-lès-Nancy.

Nous sommes 20 communes qui faisons métropole ensemble depuis 2016, mais nous sommes davantage encore : l'ensemble des territoires urbains et ruraux qui font aujourd'hui partie de l'aire d'attraction de Nancy, 353 communes pour un peu plus de 510 000 habitants (INSEE 2020), jusqu'à Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson, Baccarat. Nous sommes, avec Metz, le cœur du Sillon lorrain qui fédère la Lorraine du nord au sud par l'axe mosellan et l'ouvre à travers l'espace frontalier sur la Grand Région européenne quadri-nationale. Nous sommes tout cela en même temps, indissociablement Nancéiens, Grands Nancéiens, Meurthe-et-Mosellans, Lorrains, Européens. Le futur ne peut pas s'écrire dans le morcellement et le fractionnement. À l'horizon 2050, il faut regarder large, du nord au sud mais aussi de l'est à l'ouest, et voir toutes les échelles de nos territoires comme une ressource pour la coopérative du futur.

Co-opérer le futur, c'est-à-dire l'entreprendre ensemble, c'est activer les potentiels de toutes nos complémentarités, revendiquer nos solidarités sociales, économiques, culturelles, écologiques et territoriales, affirmer notre fierté commune. C'est le sens profond de notre Projet de territoire.

« Projet » parce qu'il nous faut être lucides et sincères pour commencer : il y a encore trop de cloisonnements entre nos mondes sociaux ou professionnels, trop d'étanchéité ou de méconnaissance entre notre ville de « cols blancs » et nos territoires de « cols bleus », trop de méfiance entre le monde scientifique si puissant à Nancy et le monde des affaires et de l'entreprise, trop de sentiments de fracture entre la métropole et son hinterland, en particulier du sud-lorrain, des Vosges et du sud-Meusien. Et surtout trop de discrétion, de timidité, d'humilité quand il s'agit de parler de nous, de faire reconnaître ce que nous sommes, de nous affirmer à l'échelle nationale et continentale.

Ensemble, ouvrons les pages de notre futur pour élargir et mieux ancrer notre avenir.



Nous vivons le temps des bascules

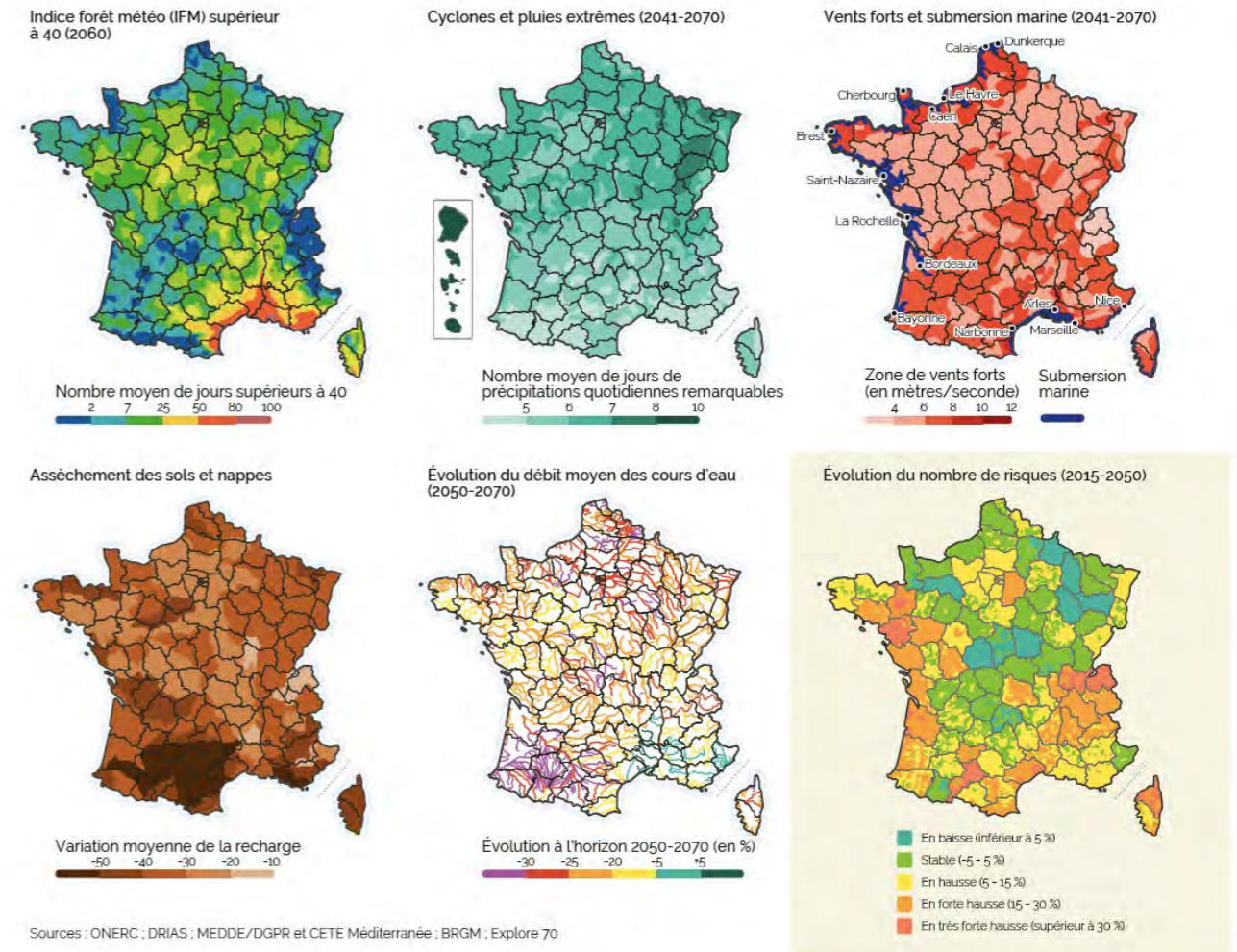
2050, est-ce trop lointain pour le temps politique, pour le temps économique, pour le temps écologique, ou à l'échelle de notre vie ? Nous ne le pensons pas. Car en réalité, ce n'est pas l'horizon à 25 ans qui compte, c'est le chemin des nécessaires transformations qui y conduit, et il est déjà engagé sur tous les fronts, dès 2025.

Nous vivons le temps des bascules. Elles sont planétaires. La France en Europe les vit et les affronte en fonction de ses héritages, ses moyens, ses idéaux collectifs, eux-mêmes bousculés. Et de même pour Nancy et ses territoires. La question n'est pas d'être optimiste ou pessimiste à l'égard de l'avenir. Elle est d'être à la hauteur de ce qui nous arrive, et pour cela de prendre conscience de toutes les capacités qu'il va falloir faire grandir, chacun là où il est, vit et agit, individuellement et collectivement. Une triple bascule est en cours : écologique, démographique, démocratique. D'autres s'y ajoutent, numérique, géopolitique, etc. Ce ne sont pas les mêmes défis, ni les mêmes échelles d'enjeux mais ils sont d'ores et déjà interdépendants, et c'est en relevant l'un que nous surmonterons l'autre.

La bascule écologique n'est plus à dévoiler. À +1,5°C, les conséquences du réchauffement sont déjà cruelles. À +2°C (prévision pour 2050 si toutes les trajectoires d'atténuation sont maintenues dans leurs objectifs initiaux), plus rien ne sera « comme avant ». Au-delà, nous entrons dans un inconnu qui rend le principe d'adaptation de plus en plus aléatoire. Le réchauffement est planétaire, mais la résilience sera locale et entièrement affaire de coopération, de solidarités multiples, de complémentarités et de réciprocités dans l'intérêt commun. Entrées dans l'ère de la sobriété, de la régénération de nos ressources environnementales, d'une appartenance pleine et entière au monde et à ses équilibres. Nos pratiques doivent désormais tout prendre en compte : de l'économie aux modes de vie, des savoirs aux imaginaires, des rapports sociaux à ce qu'on considère être la richesse.

Nous approchons d'une nouvelle ère démographique. La population de la France va atteindre un maximum historique avant 2050 puis entamer une lente décroissance nationale, comme celles de tous les pays d'Europe et de l'OCDE, peut-être plus lente. Le Grand Est a largement entamé cette bascule, inégalement selon les territoires. Elle se traduit en premier lieu par un vieillissement généralisé, qui est en soi une chance et un vrai défi. Elle n'est pas propre à Nancy et au sud Lorrain, mais elle y prend un tour aigu. À nous d'en faire un chemin de projets et non une fatalité sociale.

L'IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT CLIMATIQUE



Une accentuation générale des risques
Source : La France en perspectives, A.Delpirou, F.Gilli, M.Vanier

La bascule démographique fait entrer tous les territoires dans une époque où leurs capacités à s'inscrire dans les trajectoires résidentielles et professionnelles des ménages deviennent primordiales. La croissance naturelle n'étant plus au rendez-vous, il faut compter sur le solde migratoire, sans pour autant en faire nécessairement un objectif quantitatif en soi. Permettre des solutions d'installation à tous les âges de la vie, donner envie de rester là où l'on s'est installé, valoriser toutes les possibilités complémentaires du territoire dans sa diversité seront les principes de notre développement démographique.

Comment faire bien vivre ensemble la ville la plus étudiante de France qu'est Nancy, avec les territoires en déprise que sont les marges du sud-Lorrain ? La société effervescente, en même temps que celle de la dépendance ? La bascule démographique remet en tension la cohésion sociale et territoriale.

Des deux premières bascules résulte en grande partie une troisième : la bascule démocratique. Exercice politique déconsidéré, pacte de justice déboussolé, confiance dans les institutions érodée, engagement civique raréfié, instances participatives indispensables mais qui ne suffisent plus : on ne peut pas faire comme si le futur pouvait s'envisager pour ainsi dire « à démocratie constante ». Le futur doit consister aussi à la régénérer et la réinventer, et avec elle la République. Comme partout, Nancy et ses territoires ont avec cette bascule-là un rendez-vous majeur pour les prochaines années et décennies. Relever le défi d'une démocratie locale revivifiée permettra de relever tous les autres.

NOUS AVONS ENTENDU

« Tous les enjeux qui nous concernent sont d'une complexité extrême, on ne peut plus se permettre de les survoler. Je ne sais pas si on réussira sans porter de convictions fortes et engagées ».

« Parlons de la démocratie bas-carbone. Aujourd'hui, on est dans un monde en contraction, avec moins d'abondance. Les choix vont être difficiles, il va falloir faire de la sobriété, changer les modes de vie, il va y avoir des arbitrages à faire ».

PROJECTIONS GRAND EST A L'HORIZON 2070

4,8 millions d'habitants
- 752 800 habitants sur le territoire par rapport à aujourd'hui, soit une perte de 14% en un demi-siècle

D'aujourd'hui à 2070

De 6 à 13% de 80 ans ou plus

De 20 à 30% de 65 ans ou plus

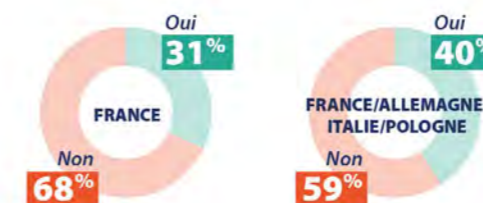
De 23 à 18% de moins de 20 ans

En Meurthe-et-Moselle, un taux d'évolution annuel moyen de la population de -0,30% jusqu'en 2070

Source : INSEE Flash Grand Est N°64

UNE DÉMOCRATIE EN BERNE

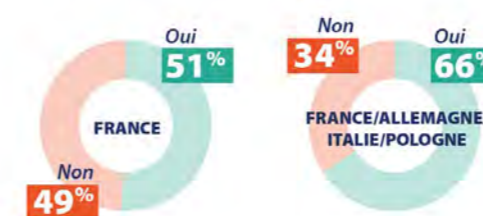
Diriez-vous qu'en France la démocratie fonctionne bien ou mal ?



A votre avis, les responsables politiques, en général, se préoccupent-ils de vous ?



Vous intéressez-vous à la politique ?



Quand vous pensez à la politique, qu'éprouvez-vous ?



Méfiance, Dégoût, Espoir, Respect, Intérêt, Ennui, Peur, Enthousiasme

Source : CEVIPOF, baromètre de la confiance politique, février 2024

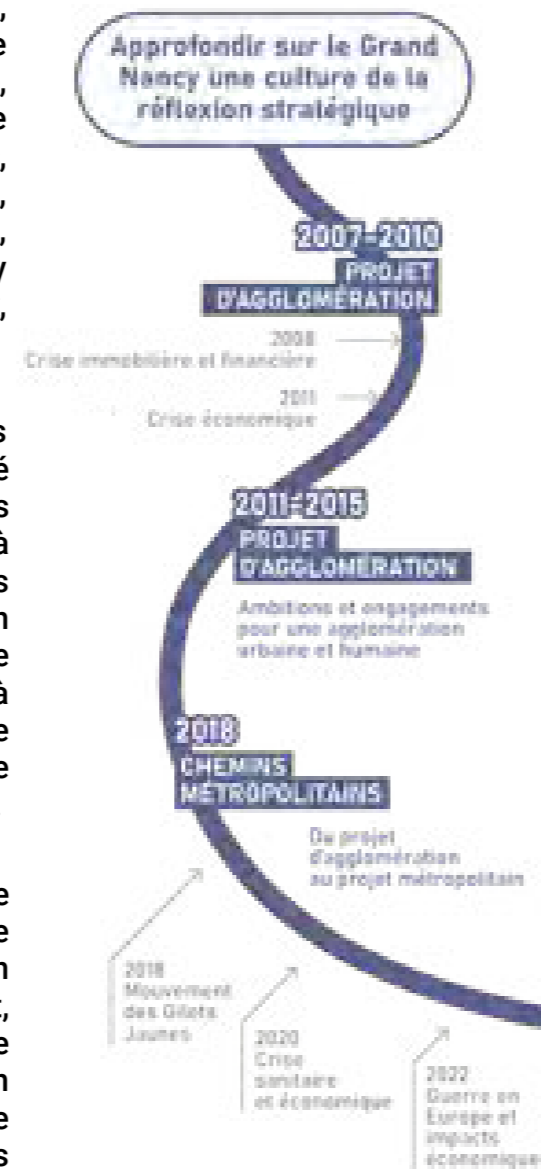
Notre projet est un chemin de transformations

En matière de projet et de prospective, nous ne partons pas de rien. Dans le Grand Nancy, en Meurthe-et-Moselle et en Lorraine nous avons une solide habitude des exercices d'intelligence collective pour dessiner l'avenir ensemble. Nancy 2025-52 n'est qu'une étape nouvelle dans ce processus récurrent de mobilisation de nos forces vives en faveur de l'intérêt général, et s'inscrit dans la continuité des précédents.

Cette fois-ci, une première phase de l'exercice a été volontairement resserrée dans le temps, sur une année d'avril 2024 à avril 2025, mais il a impliqué plusieurs centaines d'entre nous, acteurs économiques, culturels, universitaires, professionnels divers (de la santé, de l'urbanisme et l'architecture, de la promotion immobilière, des transports, de l'énergie, du logement social, de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation...), étudiants, jeunes en formation ou en recherche d'emploi, retraités, membres du C3D (Conseil de développement durable), militants associatifs, élus de la Métropole du Grand Nancy et des territoires voisins, parlementaires, agents territoriaux, simples citoyens, etc.

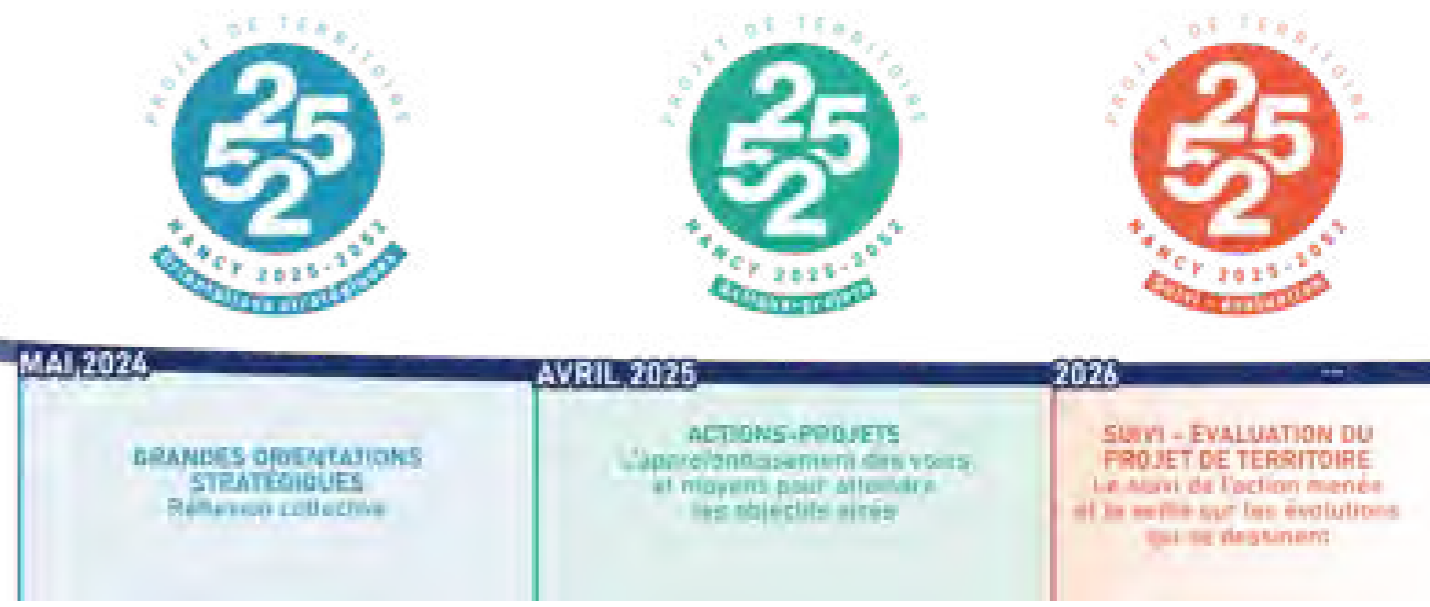
Nous ne nous connaissons pas tous, nous nous sommes beaucoup écoutés les uns les autres, nous avons cheminé ensemble dans le saisissement des grandes questions prospectives qui éclairent l'avenir et avons commencé à y poser des jalons, sous forme de propositions, de projets ciblés, de nouvelles perspectives. Se transformer est un chemin, le précédent exercice de mobilisation prospective (« Les chemins métropolitains », 2017-2018) l'avait déjà dit. Cette nouvelle étape du Projet de territoire permet de déterminer de nouveaux horizons, mais beaucoup reste à faire à partir d'elle, nous en sommes bien conscients.

Un Projet de territoire n'est pas une rhétorique, il ne se limite pas à quelques orientations, ou à un simple socle prospectif aussi partagés soient-ils. Il doit se traduire en actes concrets pour chaque partie prenante du Projet, en dispositifs actifs, en implications possibles pour le plus grand nombre des habitants du bassin de vie, en engagements. Le territoire est une matière vivante, le projet est un processus, il doit se poursuivre dans les mois et les années à venir. Jusqu'au prochain exercice de nouveau mobilisateur !



- ### LES TERRITOIRES
- Lunévilleois
 - Bassin de Pont-à-Mousson
 - Pays du Sel et du Vermois
 - Bassin de Pompey
 - Épinal
 - Meurthe-et-Moselle
 - Saint-Dié-des-Vosges
 - Moselle
 - Multipole Sud Lorraine
 - Seille et Grand Couronné
 - Metz
 - Terres Toulouses
 - Bar-le-Duc
 - Agglomération de Nancy
 - Moselle et Madon
 - Sillon Lorrain

- ### LES ACTEURS
- Fédérations
 - Associations
 - Écoles et facultés
 - Entreprises
 - Ingénierie territoriale
 - Centres de recherche
 - Services institutionnels
 - Collectivités territoriales
 - Citoyens



L'humanisme et le progrès nous guident

Nancy toujours plus hospitalière, Nancy terre d'audace et de compétences, Nancy régénérative, Nancy démocratie vivante : tels sont les quatre grands axes du Projet qui suit. On l'aura compris, à chaque fois que nous écrivons « Nancy », il faut entendre bien plus que la Ville de Nancy et sa Métropole : non seulement tout le système de territoires qui s'organisent autour d'elles, mais aussi tous ses acteurs, ses habitants, ses entreprises, ses associations, ses institutions, ses parties prenantes quelles qu'elles soient... la « coopérative du futur » dans son ensemble, à l'échelle de tout le grand territoire.

Coopération est le maître-mot de notre vision du futur. Il implique de la mise en commun et, au préalable, de la reconnaissance de ce « commun ». Nancy, place européenne d'histoire, de patrimoine, de culture vivante, de culture scientifique et technique, de culture du travail, de culture sportive, a toutes les ressources de ce « commun ». Mais chez nous comme ailleurs, les temps sont aussi aux fractures, aux déliaisons, aux solitudes, à la défiance, à l'irrationalité, au dévoiement des valeurs collectives.

Réaffirmer haut et fort notre choix de l'humanisme, notre vocation de « cité humaniste », notre goût du progrès est notre ciment.



Enfin, dans le socle d'ambitions (coopération, commun, humanisme, hospitalité, audace, démocratie vivante, territoire régénératif) qui porte notre Projet de territoire, un dernier terme le cristallise : capacités ! Celles dont nous disposons déjà, qui sont nombreuses mais que nous ne faisons pas assez connaître parmi nous et surtout au-delà de nous.

Et celles qu'il nous reste à développer encore, à faire progresser, chacun de nous, dans nos vies personnelles, nos collectifs, nos organisations, nos entreprises, nos associations, nos syndicats, nos communes, y compris en les combinant mieux.

Ce progrès des capacités collectives et individuelles est le sens général des pages qui suivent et de tous les projets qu'elles réunissent.



Nous voulons
épanouir nos
capacités
d'hospitalité



I Nous voulons épanouir nos capacités d'hospitalité

Nous avons une longue histoire avec l'hospitalité. La fondation de Nancy aux XI-XII^e siècles doit beaucoup à l'installation de l'ordre des Hospitaliers souhaitée par les Ducs de Lorraine. Bien plus tard, Nancy accueillera les « optants », Alsaciens et Lorrains qui ont choisi la France après l'annexion de 1871 : sa population double en une génération, c'est l'âge d'or d'où naît entre autres « l'École de Nancy ». L'hospitalité et l'accueil sont les moteurs de notre histoire, l'avenir va le confirmer.

Nous voulons résolument accueillir, et convaincre de rester, celles et ceux qui cherchent une place en France et en Europe pour vivre, étudier, travailler, s'épanouir dans leurs projets, aussi bien les ménages dans toute leur diversité sociale et culturelle, que les entreprises et les institutions. Et pour cela continuer à développer nos capacités d'hospitalité, en mettant toujours plus de qualité dans notre offre de logements, de services collectifs, d'emplois, dans notre système éducatif, dans les activités pour tous, les aménités pour la vie quotidienne, à Nancy, la Métropole et dans les territoires alentours qui lui sont liés. C'est notre réponse à la décroissance démographique qui a commencé mais qui ne doit pas être synonyme de déclin économique et social. Une politique et une culture globales de l'accueil et de l'hospitalité serviront également les attentes de celles et ceux qui sont déjà là.

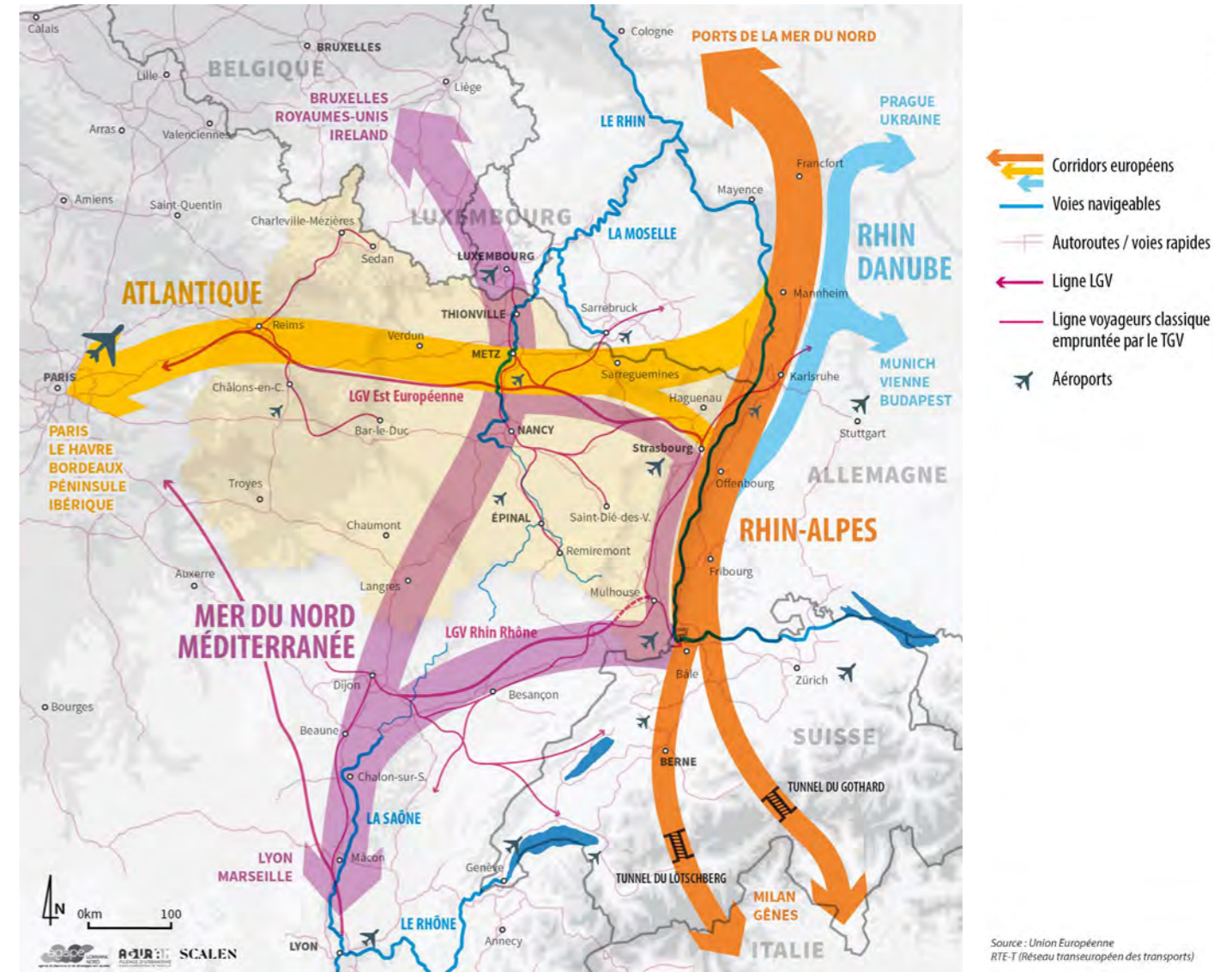
Nous savons bien que nous ne sommes pas les seuls en France et en Europe à promouvoir le bien-être et la qualité de vie pour toutes et tous. Mais nous le ferons avec nos valeurs – la solidarité, l'ouverture d'esprit, l'excellence – et nos ressources, celles de nos territoires, leurs centralités, leurs entreprises, leur identité. Cela doit nous conduire à mieux affirmer notre « politique des âges », au service de tous les ménages, notre « politique des liens », pour rassembler la diversité, et notre « politique des capacités », pour faire grandir chacune et chacun. Des politiques qui engagent la Métropole, articulées avec les politiques de tous les territoires environnants et de leurs acteurs économiques, sociaux et culturels.

CE QUI RESSORT...

- EUROPE
- FAMILLES
- TERRITOIRE DES SERVICES
- SOLDE MIGRATOIRE
- CULTURE DE L'ACCUEIL
- SOCIAL
- LIENS
- ACCUEILS DES CULTURES
- ENGAGEMENT
- HOSPITALITÉ
- TRANSMISSION
- LIEUX COMMUNS

- ÉCONOMIE DES SOLIDARITÉS
- CULTURE
- JEUNESSE
- TERRITOIRE APPRENANT
- ALTRUISME
- TOUS LES ÂGES
- VEILLIR
- VIE CULTURELLE
- PREMIER EMPLOI SANTÉ
- ENFANTS
- LORRAINE
- ÉDUCATION

LES EUROCORRIDORS DANS LE GRAND EST



Un positionnement au sein des réseaux européens
Source : SCALEN, Diagnostic Projet Métropole du Grand Nancy 25/52

Accueillir

Accueillir, c'est proposer un ensemble de solutions à la vie quotidienne et aux besoins de chacun, ménages et entreprises, mais c'est plus largement une culture collective, un état d'esprit. Nous pensons qu'il faut rétablir cette culture et cet état d'esprit dans le monde qui vient, pour faire le pendant aux tensions, aux ruptures et aux facteurs de fragilité si nombreux. Accueillir c'est une belle façon de se projeter dans l'avenir pour contrer l'inquiétude qu'il génère.

Nous voulons accueillir des familles avec des jeunes enfants dans Nancy même, comme dans les autres centralités de son aire d'attraction, et pour cela continuer à produire les logements adéquats, articulés aux offres de mobilité pour toutes et tous. Nous voulons permettre à nos jeunes diplômés post-bac comme pré-bac de trouver leur premier emploi chez nous, mais aussi permettre à nos retraités de poursuivre leur projet résidentiel et d'utilité sociale quelque part dans Nancy et ses territoires. Nous voulons faciliter les trajectoires résidentielles de chaque ménage à chaque âge de la vie à l'échelle du grand territoire de Nancy.

Les politiques de l'accueil au sens large (logements, services, éducation, mobilité, insertion, emploi, entreprises) appellent une coordination permanente entre toutes les communes, au sein de la Métropole et au-delà d'elle. L'offre communale de proximité est vitale pour l'avenir commun. Toutes ces offres doivent être complémentaires et non en rivalité. Nous assumons que le moteur de cette offre globale soit Nancy et sa métropole, son armature éducative, de formation, de santé, de recherche, de lieux culturels, de transports en commun, de commerces et de lieux publics. Accueillir, c'est faire briller Nancy, mais c'est en même temps faire monter en qualité tous les territoires qui s'articulent à elle dans le quotidien des ménages et des entreprises. Grandir en accueillant ensemble doit être notre fierté commune.

« On a sur le territoire une diversité d'individus de différents milieux sociaux, de nationalités variées, de genres différents, des handicaps, etc. Cette diversité est une richesse. On a besoin de la réunir et de l'animer pour passer d'une échelle individualiste à une échelle collective ».

« Parlons aux familles, oui, mais notre difficulté est de garder les jeunes actifs. Il faudrait plutôt parler aux pré-familles. On n'arrive pas à conserver suffisamment de jeunes à la sortie des études alors que le territoire offre une réelle qualité de vie ».

« On ne garde pas assez de nos étudiants. On devrait développer l'alternance et les liens entre nos écoles et nos entreprises pour les aider à s'ancrer sur le territoire nancéien ».

« Les gens ne viennent pas s'installer. Notre image n'est pas suffisamment bonne. Pourtant, nous avons des atouts à faire valoir, à reconnaître et à faire connaître ».

« Le territoire possède des espaces urbains à forte vacance. C'est un gisement à revaloriser pour développer du logement intermédiaire ou pour étudiants de qualité, et favoriser une ville plus sociale et accessible.»

La cité internationale, renforcer notre attractivité pour les étudiants et les chercheurs de Lorraine et du monde entier



Nous sommes un territoire au rayonnement académique fort et reconnu, second pôle d'enseignement supérieur du Grand Est avec plus de 50 000 étudiants.

À l'échelle de l'académie, 1 étudiant sur 10 est en situation de mobilité internationale et près de 6 000 étudiants étrangers sont accueillis dans nos établissements et nos écoles d'enseignement supérieur !

Cette ouverture sur le monde est une richesse pour notre cité humaniste et sa tradition d'hospitalité. Elle contribue à sa vitalité. Elle crée des liens forts avec les habitants et jette des ponts avec les pays et villes d'Europe et des autres continents.

Cependant, si les conditions d'accueil des étudiants et des enseignants-chercheurs en mobilité internationale sont aujourd'hui bien structurées, notre dynamique estudiantine ralentit et le nombre d'étudiants étrangers baisse. Dans ce contexte, nous voulons renforcer notre politique d'attractivité ambitieuse pour attirer les étudiants et les chercheurs, français et étrangers dans l'objectif de l'excellence académique.

Le projet d'une Cité Internationale du Grand Nancy s'inscrit pleinement dans cette stratégie. À l'instar d'autres métropoles en France ou à l'étranger, l'incarnation internationale doit mieux être visible, connue et reconnue comme un outil de service et de communication. En lien avec l'Université de Lorraine, Erasmus Student Network, le CROUS de Lorraine notamment, ce lieu devra devenir un véritable marqueur du territoire.

Lieu d'accueil et d'accompagnement pour les formalités administratives, il intégrera des espaces de travail partagé, d'animation culturelle, de détente, des services évènementiels et de conférences. Dans une logique de complémentarité avec l'existant, des solutions d'hébergement pourront aussi être envisagées pour faciliter l'accueil d'un public d'étudiants internationaux et répondre à leurs besoins spécifiques.

Garantir un accès au logement pour toutes et tous et un parcours résidentiel adapté à chacune et chacun

Montée des prix de l'immobilier, territoire densément bâti et volonté partagée de sobriété foncière nous appellent à faire preuve d'ambition pour assurer à chacune et chacun l'accès à un logement.

Notre politique locale de l'habitat mobilise l'ensemble de nos partenaires, communes, bailleurs sociaux, professionnels de l'immobilier et promoteurs.

Le programme métropolitain de l'habitat adopté en 2022 décline pour les années à venir des actions pour répondre aux enjeux qui concernent tous les habitants, propriétaires occupants, bailleurs et locataires à travers un parc bâti constituant une trame architecturale et urbaine diversifiée.

Il s'agit tout à la fois de produire une nouvelle offre de logements adaptés, de redimensionner les logements existants, de rénover et réhabiliter les bâtiments quand cela est nécessaire, de développer des dispositifs d'aides à la pierre et de permettre les parcours résidentiels.

Une politique pour toutes et tous, qui encourage les contreparties sociales afin de maîtriser le niveau des loyers après réhabilitation, et assure aux propriétaires

occupants des logements dans l'ancien la prise en charge d'une partie des coûts de réhabilitation énergétique ou d'adaptation au vieillissement, porte une attention prioritaire au logement social et aux copropriétés dégradées, garantit aux personnes en hébergement l'accès à un logement autonome. Nancy, on y vit dignement !

Sur tous ces enjeux, il faut travailler à l'échelle de la Métropole et de sa première couronne. Nous poursuivrons en ce sens les dispositifs communs tels que notre engagement avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de communes du Bassin de Pompey au sein de l'organisme de foncier solidaire Nancy Couronne, qui, au travers du bail réel solidaire, proposera des solutions adaptées aux futurs accédants dans des programmes de qualité.

Habiter un territoire comme le Grand Nancy, c'est s'ouvrir aux autres dans un écosystème urbain offrant accès à l'emploi, aux services, à la mobilité et à un environnement favorable au quotidien. Notre politique de l'habitat est au service de la mixité urbaine et sociale.



Prendre soin

Inexorablement, notre population va vieillir, parce que l'espérance de vie continue à progresser et parce que le renouvellement des générations n'est plus atteint. Cette perspective rend précieuses l'enfance, la jeunesse, l'éducation, la transmission. Mais elle explique aussi la montée en puissance des attentes de nos contemporains en matière de santé, de bien-être, d'attention aux autres, de prévention, de solidarité sociale, territoriale et intergénérationnelle, de prise en charge de la dépendance. Plus que jamais, il va s'agir de « prendre soin » de soi, des autres et de notre environnement.

La santé est un tout : c'est celle, physique et mentale, des personnes, mais aussi celle des milieux et des écosystèmes dans lesquels elles vivent. C'est encore celle des relations entre tous, entre humains et avec les non-humains. Lorsqu'une de ces dimensions se dégrade, l'ensemble en pâtit. La santé est au cœur de notre projet, à la fois comme devoir social, comme projet écologique, comme domaine d'expertise de pointe et de développement scientifique, et comme champ économique et de production de nouvelles valeurs ajoutées. Le thermalisme va continuer à jouer demain un grand rôle dans notre projet de territoire et notre développement.

« Nancy est une ville humaine à taille humaine. Lorsque nous arrivons, on n'a pas conscience de la qualité de vie nancéienne et de son accueil. Ce sont des atouts à préserver et renforcer. »

La santé dépend beaucoup de ce que nous mangeons et mangerons demain. L'enjeu est social et il nous faut inventer dans notre territoire une sécurité sociale alimentaire. L'enjeu est économique et il nous faut nous donner les moyens de notre résilience alimentaire par notre agriculture régionale, ses productions et ses outils de transformation. L'enjeu est culturel et éducatif, et il nous faut promouvoir le goût et les savoirs culinaires qui font tant pour l'identité, la cohésion et le bonheur d'un territoire.

Prendre soin est un projet permanent qui met les personnes au centre de l'attention collective. Nous sommes depuis longtemps un territoire de solidarité, d'entraide, de soutien aux plus modestes et aux plus vulnérables. Nous maintiendrons et renforcerons ce devoir et cette vigilance parce que les temps qui viennent s'annoncent difficiles et appellent un regain de volonté de les affronter collectivement.

« Un enjeu majeur de résilience : la « santé concernante », au sens de ce qui dépasse la situation et l'état de chacun et traite des qualités ou vulnérabilités pour tous. »

« L'amélioration de l'espace public est primordiale dans une ère post Covid et une ère écologique. Il ne s'agit pas faire table rase du passé mais d'entrer dans une culture d'amélioration, de saut. »

« Le défi démographique et le vieillissement de la population sont d'importants enjeux. On doit développer les services adaptés pour l'accueil des personnes âgées et très âgées tout en se rendant attractifs pour de plus jeunes ménages. »



L'hôpital de demain à Brabois, une médecine d'excellence

Acte de confiance en l'hôpital public et en l'excellence nancéienne, la construction du nouvel hôpital sur le plateau Brabois est la promesse d'un futur pôle de santé d'excellence, moderne, bioclimatique et innovant.

La construction de ce nouvel hôpital à l'horizon 2030 va permettre d'ouvrir un pôle mère-enfant, une cour unique pour les urgences (maternité, adulte, enfants), un logipôle centralisant l'ensemble des préparations logistiques (pharmacie, magasin, cuisine, déchets), tout en préservant un pôle santé publique au centre-ville, etc.

Il est également le début d'une vaste opération de restructuration urbaine à l'échelle de la Métropole, en étroite collaboration avec l'intercommunalité voisine de Moselle et Madon, avec en toile de fond tout un écosystème de mobilités, de logements et de services nouveaux à inventer.

Ce projet est celui d'un grand territoire. Structurant une offre de santé à l'échelle de la Lorraine, il doit poursuivre la synergie avec le sud et renforcer celle avec le nord. Au-delà de sa fonction médicale, il s'agit d'un investissement social (9 000 emplois et près de 1 500 lits) et d'un enjeu économique.

L'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL) fera l'objet d'un projet de modernisation ambitieux. Le projet pour l'Expérience des parcours Patients en Oncologie Ambulatoire (EPOnA) prévoit la construction d'un nouveau bâtiment médico-chirurgical, la restructuration des locaux existants pour une meilleure articulation entre eux, ainsi que le développement de l'innovation et de la recherche.

Nous voulons nous positionner comme un centre d'expertise incontournable afin d'anticiper et de répondre aux besoins croissants en soins de la région (augmentation de 40 % de l'activité d'ici 2030).

Par ce nouveau grand chantier, le technopole de Brabois, à Vandœuvre-lès-Nancy, poursuit sa trajectoire de campus de l'innovation et de la santé, écosystème réunissant le CHRU, la recherche et la formation supérieure en santé et les entreprises du secteur. Il concrétise des compétences de niveau mondial dans le soin et l'étude des maladies inflammatoires, en matière de Biotech, en production de Médicaments de Thérapie Innovante (MTI), en imagerie médicale et radiothérapie, etc.

L'aménagement de ce campus sera un lieu démonstrateur en matière d'urbanisme favorable à la santé.



L'accès aux soins pour tous

Les perspectives d'évolution de l'offre de soins à court, moyen et long termes nous demandent de redoubler nos efforts en faveur du droit de rester en bonne santé le plus longtemps possible, pour tous et partout.

Sur le territoire (et certainement au-delà), 46 % des 341 médecins ont plus de 55 ans alors que le vieillissement de la population va se poursuivre (8,5 % de plus de 75 ans en 2019, projection de 12,6 % en 2050) avec une forte prévalence de maladies chroniques, neuro-évolutives et perte d'autonomie. À ces dynamiques s'ajoutent l'évolution des modes d'exercices, l'aggravation de toutes les formes de précarité et l'urgence à agir dans le champ de la santé mentale.

C'est à l'échelle de chaque bassin de vie que nous voulons, avec soignants et collectivités, investir un modèle de soins de proximité, moins solitaire et plus solidaire pour encourager les actions de santé publique territoriale à visée populationnelle et répondre aux enjeux du système de santé.

Le Contrat local de Santé 2024-2028 mobilise et coordonne les acteurs qui s'engagent en faveur du développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP). Autour de la dynamique « Parisot », la Métropole et ses partenaires (Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire

d'Assurance Maladie, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, etc.) ont pris l'initiative de soutenir le développement d'une offre de soins de premier recours accessible pour tous. Cette approche collective permettra, à l'horizon 2030, le déploiement de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles supplémentaires, constituant un maillage de l'offre de soin sur le territoire métropolitain, en soutien à la démographie médicale et au développement de l'exercice coordonné de la médecine.

Au-delà, la Métropole porte une politique de santé active, qui relie santé et social et prend en compte, dans le parcours de vie des habitants, l'ensemble des déterminants de santé (alimentation, mobilités douces, qualité de l'air, logements...).

Nous voulons aller plus loin en imaginant d'autres dispositifs de sport et de santé. Le projet Activ'Boucles par exemple ambitionne de répondre à plusieurs enjeux majeurs, en combinant santé publique, valorisation du territoire, inclusion sociale et innovation. Il repose sur la création d'un maillage intercommunal de parcours sportifs intégrant des tracés existants et des nouveaux aménagements.

Mettre le renouvellement urbain au cœur des enjeux de solidarité et de cohésion territoriale

Dans le cadre de la politique de la ville, les communes d'Essey-lès-Nancy, de Jarville-la-Malgrange, Laxou, Malzéville, Maxéville, Nancy, Saint-Max, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy et la Métropole du Grand Nancy ont joint leurs efforts à ceux de l'État pour mener des programmes au long cours soutenant le travail des associations et des bénévoles.

L'objectif, améliorer l'accès aux services et aux droits dans des quartiers où les politiques publiques de droit commun ne suffisent pas. Un effort particulier sur les équipements publics, la réhabilitation et la résidentialisation du parc de logements sociaux, la diversification de l'offre de logements, l'aménagement d'espaces publics intégrant la nature en ville et le désenclavement via une offre performante de transports en commun, ou encore l'attention particulière à la mixité intergénérationnelle constituent les différents volets de ces projets urbains de grande ampleur.

Le nouveau programme de rénovation urbaine (ANRU II), qui concerne les quartiers du Plateau de Haye à Nancy-Maxéville, des Provinces à Laxou et de Vand'Est à Vandœuvre-lès-Nancy, est désormais bien engagé. Mais les travaux préparatoires au nouveau contrat de ville ont révélé le maintien de fragilités dans les quartiers prioritaires. Une action publique ambitieuse et coordonnée reste indispensable pour consolider leur capacité de résilience !

L'adaptation de la ville d'hier aux enjeux de demain ne se limite pas à ces grands quartiers qui font l'objet de programmes spécifiques. Nous souhaitons de manière plus générale faire du renouvellement urbain un levier de solidarité et de cohésion territoriale, favoriser les liens entre quartiers et répondre aux enjeux de façon intégrée. Au-delà des quartiers prioritaires de la politique de la ville, nous entendons poursuivre le recyclage foncier à destination du développement social, économique et urbain d'éléments patrimoniaux issus de notre histoire industrielle comme le site Alstom ou les Grands Moulins à Nancy, mais également de son histoire militaire comme le quartier Kleber à Essey-lès-Nancy.

La fabrique de la ville de demain sera en très grande partie issue du renouvellement urbain dont le modèle économique devra être questionné pour concilier valorisation du patrimoine bâti, développement social et maîtrise du coût de sortie des opérations, tout en s'assurant d'une mixité des usages par quartier où chaque citoyen doit pouvoir travailler, habiter, accéder aux services et aux commerces.

Cultiver les liens

Demain notre société locale comme la société tout entière sera plus diverse que jamais, les aspirations singulières plus nombreuses et les écarts entre les modes de vie plus sensibles. On pourrait dissenter longtemps sur le risque d'éclatement social et sur la montée des fractures. Nous préférons regarder du côté des liens, de tout ce qui est et sera facteur de cohésion sociale et territoriale, de ce qui nous fait et fera « tenir ensemble ».

La vie culturelle de Nancy et ses territoires, leur vie sportive, leurs événementiels, les grands rendez-vous patrimoniaux, mémoriels, festifs, esthétiques, tout ce qui met la beauté, le plaisir et l'énergie en partage est précieux. C'est un tout, riche de son hétérogénéité : les Fêtes de Saint-Nicolas, Nancy Jazz Pulsations, Le Livre sur la Place, les Rencontres Urbaines de Nancy (RUN), Le Jardin Éphémère, les soirs de Match à Marcel Picot ou à Gentilly pour le SLUC, un concert géant au « Nancy Open Air », le départ du semi-marathon, ou un moment de détente à la Plage des 2 Rives, etc. Nous serons attentifs à le cultiver et à le développer encore par de nouvelles offres les plus rassembleuses et les plus qualitatives possibles.

Lorsque les lieux sont beaux et vivants, ils attirent : le développement du tourisme nous est cher parce qu'il peut concourir à la qualité des offres territoriales. Notre ambition touristique fait pleinement partie de notre politique d'hospitalité et d'accueil.

Cultiver les liens, c'est aussi rendre la mobilité plus simple, plus accessible à tous et partout, sans impacter notre orientation vers un développement régénératif, donc décarboné. Avec la mobilité, on a un des meilleurs exemples du caractère crucial de la coordination des territoires et de l'articulation des échelles. Investir à une échelle de mobilité sans tenir compte des autres génère des frustrations durables. Nous savons que la mobilité est un des tout premiers facteurs d'intégration sociale. L'enjeu traverse tout notre Projet. À travers lui, ce n'est pas la circulation pour elle-même que nous voulons servir, mais les accès de tous au plus grand nombre de biens et services à l'échelle de toute l'aire d'attraction de Nancy.

« Nous avons un récit culturel à construire à l'échelle d'un bassin de vie. L'Art nouveau, le thermalisme, l'École de Nancy, la forêt de Haye, la Meurthe, le sport, les festivals... sont les marqueurs d'une identité culturelle commune et partagée ».

« Dépassons la simple idée métropolitaine pour voir plus large et développer des liens avec d'autres territoires. »

« Quand on élargit l'offre de mobilité, on permet à chacun de réinitialiser sa carte mentale de capacités : le où je peux aller ouvre vers le qu'est-ce que je peux faire ».

« La métropole appartient à un grand ensemble sans suprématie ou hégémonie. Elle a un rôle fondateur sur les progrès à réaliser pour la démographie, l'écologie et bien d'autres enjeux. Elle peut enrôler avec un territoire de coopération élargi ».

« On se demande souvent comment Nancy peut-elle être intéressante pour ses territoires voisins mais rarement l'inverse. On dit que les grands sont toujours les plus riches, c'est faux. On se renvoie des images alors que c'est ensemble que nous sommes plus riches ».

Ouvrir le tourisme à l'échelle du grand territoire



Demain le tourisme sera profondément transformé par la quête de sens, l'écoresponsabilité et l'hybridation entre travail et voyage. Le « bleisure » (business + leisure) sera probablement la norme, avec des destinations adaptées aux travailleurs « nomades », offrant des espaces de coworking en pleine nature et des expériences immersives locales.

L'expérientiel dominera. C'est dans ce cadre d'intervention que nous proposons de développer et d'ouvrir le tourisme à l'échelle du grand territoire.

La Métropole est un socle de tourisme qui résonne avec celui d'autres sites majeurs comme la Cathédrale de Toul, les Mines de sel, la cité de l'image à Épinal, le Lac de Pierre-Percée, les savoir-faire de Vannes-le-Châtel, etc. De la cristallerie Baccarat à l'École de Nancy et l'Art déco, en passant par les forges et aciéries de Pompey qui permirent de construire la tour Eiffel, nous avons une histoire, des savoir-faire et des produits à valoriser.

Autour de sites exceptionnels, nous voulons créer des circuits touristiques diversifiés à l'échelle du grand territoire. Comme la route Lorraine de la bière, nous voulons structurer les complémentarités permettant de faire

rayonner un ensemble de lieux touristiques, de savoir-faire, et de produits agricoles et artisanaux locaux. Nous pourrions y associer des programmes tels que Nancy passions sucrées valorisant l'ensemble de la chaîne de création de spécialités locales.

Randonnées sportives, promenades à vélo, marche, activités nautiques, nous voulons faciliter la pratique de l'espace et les connexions entre les sites des territoires pour un tourisme écoresponsable, et structurer le tourisme de la proximité au travers de notre patrimoine naturel (Meuse, Moselle, forêts, etc.).

L'hébergement touristique doit être un levier d'innovation pour nos territoires. Imaginons ensemble des lofts ou des hôtels industriels dans d'anciennes usines réhabilitées pour valoriser notre histoire industrielle !



Le rayonnement et la mise en réseau des grands équipements sportifs au service du grand territoire

Nous avons sur notre territoire une offre importante et variée d'équipements sportifs, depuis les city-stades communaux au stade Marcel Picot, des gymnases de quartiers au Palais des sports Jean Weille, des bassins d'apprentissage de la natation au complexe aquatique de Nancy Thermal. On retrouve également cette diversité sur les territoires voisins, qui disposent à la fois d'équipements de proximité et d'autres plus structurants, fréquentés par les habitants, scolaires et associations qui s'affranchissent volontiers des limites administratives pour leurs pratiques sportives.

Certains territoires de notre bassin de vie restent néanmoins sous-dotés, certains équipements peu utilisés, d'autres arrivant en fin de vie (ou nécessitant des rénovations lourdes, notamment sur le plan énergétique) interrogent la stratégie globale de notre Métropole sur leur devenir.

Comment optimiser cette offre de services pour que tous les habitants du territoire puissent trouver à leurs attentes une réponse de qualité et disponible ? Comment faire évoluer cette offre au rythme des pratiques qui elles aussi évoluent, notamment vers davantage de pratiques libres et de plein air ? Et à l'instar des mobilités, comment, demain, décarboner nos pratiques sportives ?

Une solution passe par la mise en réseau de ces différents équipements, et le

développement de capacités de gestion et de communication communes. Cette organisation permettrait de tirer profit des complémentarités, et de faire ainsi des économies d'échelles, mais offrirait également plus de visibilité et de facilité pour les usagers, par exemple grâce à une tarification unique ou des abonnements partagés.

Porter ce projet, c'est voir plus loin ensemble en imaginant de potentiels partenariats sportifs pour les jeunes et moins jeunes. Cela peut être le prolongement de programmes existants dans d'autres territoires ou leur mise en commun. Par exemple, nous avons fait sur notre territoire de l'apprentissage de la natation une priorité éducative et territoriale. Près de 15 000 élèves sont pris en charge chaque année depuis le début du programme.

Nous pensons que l'apprentissage de la natation et plus largement du sport va bien au-delà des simples compétences techniques. Il s'agit d'un enjeu de santé publique, de prévention des risques, et d'épanouissement personnel qu'il nous faut, demain, travailler de concert avec Lunéville, Toul, Dombasle, Neuves-Maisons ou Pompey, dans une démarche collaborative et fédératrice.

Chaque territoire pourrait ainsi bénéficier de cette offre, adaptée à ses besoins spécifiques, tout en partageant les bonnes pratiques et en renforçant le réseau éducatif et territorial.

Organiser et faciliter la mobilité à toutes les échelles de la Métropole au Sillon Lorrain en passant par le Sud Meurthe-et-Moselle

Première des transformations engagées et priorité affirmée de cette mandature, le Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) adopté en 2021 a introduit un changement radical dans la manière de penser les mobilités à l'échelle du bassin de vie grand nancéien. Un choix assumé en faveur du droit à la mobilité, de la qualité de l'air, de la décarbonation des transports, de la juste place de l'automobile dans un espace public apaisé.

La refonte des mobilités grand nancéennes engagée à travers le P2M s'appuie sur une vision stratégique et prospective à 15 ans visant à activer tous les leviers (accessibilité, infrastructures nouvelles, stationnement, partage de l'espace urbain, gratuits, etc.) pour développer l'intermodalité et le report modal, réduire les émissions de gaz à effet de serre et accompagner les évolutions sociétales.

Le Plan Métropolitain des Mobilités du Grand Nancy vise ainsi à :

- atteindre en 2030 une part modale du vélo entre 12 et 14 % (contre 3 % à l'adoption du P2M) ;
- renforcer la pratique de la marche à pied en visant une évolution de la part modale de 36 % à 38-40 % ;
- augmenter la part modale du transport en commun de 11 % à 15-16 % en 2030 ;
- réduire la part de la voiture individuelle de 50 % à 30-35 % de part modale.

Aujourd'hui ces transformations se matérialisent dans le quotidien des habitants, dans le sillage du nouveau



trolleybus 100 % électrique.

Elles se traduiront encore davantage demain dans les rues, les quartiers, les communes et les interconnexions avec les territoires voisins, avec la poursuite du déploiement du réseau armature de transport en commun (lignes T2 à T5 de bus à haut niveau de service), du réseau cyclable sécurisé et de toutes les composantes de l'écosystème vélo, des parkings-relais, de l'autopartage, des nouveaux espaces piétonniers, apaisés, et végétalisés, sans oublier les capsules d'Urbanloop qui feront du Grand Nancy la première métropole du monde à intégrer ce transport électrique sur rail, intelligent et autonome dans son réseau de mobilité urbaine.

Et après-demain ? C'est à l'évidence à l'échelle de notre bassin de mobilité élargi que se construiront nos déplacements en 2052. Les réflexions collectives que nous avons engagées avec nos partenaires, sur le devenir du syndicat mixte de transports suburbains (SMTSN) d'une part et le Service Express Régional Métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg d'autre part, doivent nous permettre de fixer un horizon commun pour renforcer l'offre de transport et sa décarbonation dans le grand territoire, de continuer l'interconnexion des réseaux et des services, des pistes cyclables, et poursuivre dans la voie des projets de mobilité alternative.

Une terre du livre et de la création !

Médiathèques en réseau, festival à la renommée nationale, écrivaines et écrivains connus et primés : Nancy est une terre du livre et doit l'être encore plus demain !

La « politique du livre » de demain n'est alors plus à concevoir comme uniquement une politique d'apprentissage de la lecture mais bien comme une politique globale d'intérêt général et de rapport à la connaissance et aux savoirs. C'est l'objectif poursuivi par la réflexion en cours sur la nouvelle géographie culturelle du territoire, avec la future médiathèque au Haut-du-Lièvre prévue pour 2026. C'est aussi par le développement de « Kraft », dispositif d'emprunt de livres hors les murs, qui vise à mailler le territoire en portant une attention particulière aux zones mal couvertes par les établissements de lecture publique.

Ce rayonnement culturel passe par le renforcement de l'important réseau Limédia, bibliothèque numérique unique et en accès libre, qui fédère les collections à l'échelle du Sillon Lorrain, en regroupant plus de 42 000 documents.

Le « Livre sur la place », plus grand festival de la rentrée littéraire, nous renforce dans cette identité de terre du livre et nous positionne nationalement. Ce festival est pensé comme un vrai moment de carrefour et d'échange d'idées. Il doit continuer à faire rayonner l'ensemble du territoire, et avec des initiatives régulières comme « Les Grandes Rencontres » à faire vivre cet esprit tout au long de l'année, au-delà du temps du festival.

C'est enfin par le soutien à la création littéraire que cette identité du territoire doit continuer à se construire. De nombreux auteurs, écrivains, scénaristes ou dessinateurs sont basés dans l'agglomération nancéienne.

On peut alors imaginer des lieux de résidence, des maisons d'écritures littéraires, artistiques, lyriques, tout un écosystème de la création qui peut s'appuyer sur les forces et les atouts existants du territoire, comme par exemple la méconnue mais pourtant unique Agence Nationale de Recherche en Typographie, hébergée à l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy ou encore l'École Nationale Supérieure d'Art de Lorraine à Épinal qui accueille le pôle « Image et narration ».



Être pleinement lorrains et européens

Être accueillants et hospitaliers, cultiver les liens, prendre soin, c'est avoir le goût des autres et se tourner vers eux. Le Duché de Lorraine a toujours été une interface entre la France et le monde germanique. Nancy est un carrefour, même si aujourd'hui la géographie des grandes infrastructures de transport n'en témoigne pas correctement. L'attractivité luxembourgeoise déporte sur la frontière le barycentre de la Lorraine, et ce n'est pas une bonne perspective pour elle. Nous nous sentons dépositaires, parmi d'autres, du destin de l'ensemble de cette région historique qui a et aura encore du sens demain dans les esprits. Nous nous revendiquons lorrains autant qu'européens. C'est pourquoi nous soutenons l'ambition du trilinguisme pour notre jeunesse.

Notre position dans les grands réseaux et partenariats scientifiques, universitaires, d'innovation est souvent remarquable. C'est le fruit d'audaces portées dans la durée que nous allons poursuivre et amplifier. Mais nous avons besoin pour cela d'une meilleure accessibilité est-ouest et nord-sud, par tous les modes de transport. Être hospitalier, c'est prendre place dans les grandes comme dans les petites circulations. Cela passe par un Service Express Régional Métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg qui connecte de manière efficiente les 3 métropoles que sont Nancy, Metz et Luxembourg, tout en intensifiant leurs étoiles ferroviaires et leurs écosystèmes de mobilités (vélo et car express en particulier). Cela repose la question de la connexion entre la LGV et le réseau régional qui se croisent à Vandières sans solution intermodale. Cela interroge l'avenir de notre aéroport Metz-Nancy-Lorraine, dans un paysage aérien en profonde mutation. Et cela justifie notre volonté de défendre la réactivation des liaisons ferroviaires vers le sud de la France, à l'instar de la ligne Nancy-Lyon via Dijon qui vient d'être relancée.

Un carrefour nancéien renforcé nous permettra d'être encore plus actifs dans les coopérations de la Grande Région quadri-nationale, de contribuer à mieux fédérer la Région Grand Est de Strasbourg à Reims, et d'entraîner les territoires sud lorrains en jouant mieux notre rôle de métropole au service de Saint-Dié, Épinal, Vittel, Neufchâteau, etc.

« La Lorraine manque d'unité, c'est un peu son histoire. Aujourd'hui, elle n'existe pas au niveau national. Le Sillon Lorrain a été créé pour travailler ce point mais manque de leadership. On manque de vision et de capacité à porter un projet au-delà d'une ville. On a besoin d'un ensemble fort capable de porter des politiques ambitieuses à l'échelle du Sillon avec résonance ».

« Nancy se situe dans un espace transfrontalier où se jouent des cartes européennes. On a besoin d'une gouvernance interité et transfrontalière incluant Nancy et traitant des enjeux très larges allant des réseaux de transports aux enjeux de nature et de biodiversité ».

« L'immigration, c'est une partie importante de l'histoire de nos territoires de Lorraine. C'est une fierté que l'on doit entretenir par l'accueil ».

« La position géographique de Nancy est un atout à faire valoir. Carrefour entre Reims et Strasbourg, entre Paris et l'Allemagne, entre les Vosges et le Luxembourg, il y a un potentiel européen et transfrontalier à affirmer pour Nancy et son bassin de vie ».



La métropole trilingue

Notre situation géographique clé, au centre d'une région européenne à la croisée des cultures et des langues est une chance : nous pouvons valoriser cette position pour faire du Grand Nancy un centre trilingue, un espace de rencontre entre le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne et la France, où l'on peut parler allemand, français et anglais.

Ce trilinguisme doit être un vecteur de notre attractivité en ouvrant un grand marché de l'emploi et en offrant la possibilité de pouvoir vivre sur notre territoire tout en travaillant ailleurs et dans d'autres langues, mais aussi d'y travailler localement avec des partenaires de toute l'Europe et du monde entier. C'est une opportunité d'attirer davantage d'emplois métropolitains, de renforcer notre tissu économique, et d'attirer de nouveaux actifs résidents.

Le trilinguisme s'apprend : c'est une formidable opportunité pour les enfants du territoire de pouvoir évoluer dans ce cadre multiculturel, avec un apprentissage des langues qui permet d'ouvrir les portes de formations et de carrières de niveau européen. C'est tout un travail alors à conduire avec tous les lieux d'apprentissage du territoire, des crèches aux établissements d'enseignement supérieur, avec tous les acteurs concernés : communes, Rectorat, Département, Région, etc.

Chaque année ce sont également de nombreux étudiants qui peuvent suivre des cours dans plusieurs langues le temps de leur formation, pour leur insertion professionnelle et personnelle, et ce dans la grande diversité de l'offre d'enseignement supérieur que nous avons sur le territoire, avec des cursus spécialisés sur cette ouverture européenne, par exemple le partenariat franco-allemand de Sciences Po Paris à Nancy où des cours sont dispensés en français, allemand et anglais.

Cette ambition doit s'accompagner d'une stratégie territoriale qui dépasse les limites de la métropole, qui embarque les territoires voisins au sens large, de l'intercommunalité voisine, au Luxembourg, à l'Allemagne. Cette stratégie prendra du temps mais se réalisera en renforçant nos formations, en développant nos partenariats tels que les entretiens franco-allemands, en poursuivant le développement de lieux multiculturels, en prenant pleinement notre place dans cette région européenne.

Développer notre stratégie coopérative avec le Luxembourg

Le Grand-Duché du Luxembourg est un des bassins d'emploi et de mobilité parmi les plus dynamiques d'Europe. Notre proximité géographique est une chance et impose d'articuler son développement avec celui des métropoles régionales que sont Nancy et Metz, et plus largement la Lorraine.

Car les potentialités de développement du Luxembourg, qui se nourrissent pour partie de ressources issues de la Lorraine, ne pourront pleinement se réaliser sans une approche commune de la prospective, de la planification, de l'aménagement et de la gestion prévisionnelle des besoins de notre économie partagée. Aujourd'hui ce sont 1200 à 1500 Nancéiens qui empruntent chaque jour les liaisons vers le Luxembourg pour aller y travailler.

Pour cela, nous croyons nécessaire de renforcer notre coopération avec le Grand-Duché en allant plus loin dans la réciprocité. Nous voulons un co-développement réel qui aille au bout de ses promesses : structurer l'interterritorialité, et répondre ensemble aux défis des mobilités, des enjeux économiques, de santé, de formations et de recherche.

Nous voulons développer une liaison performante vers le Grand-Duché pour notre attractivité, pour notre écosystème d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de santé, en appui duquel nous devons œuvrer pour développer les logiques de réciprocité.

L'équilibre doit être le moteur de notre projet. Nous devons œuvrer pour une coopération renforcée, réciproque et qui n'avantage pas qu'un territoire, mais les territoires. Qu'il s'agisse de la formation des professionnels de santé, de la formation, de la recherche, des activités économiques... Puisque Nancy n'est pas seule, cet équilibre comprend les bassins de vie au contact des pays voisins, mais également les territoires plus éloignés de la frontière et jusqu'au sud lorrain.

À la fois État-nation qui entretient des relations avec Paris, Berlin ou Bruxelles et Métropole de proximité en dialogue avec ses territoires frontaliers, la singularité du Luxembourg au sein de notre espace régional justifie une approche renouvelée de la part de ses partenaires français, à commencer par les représentants de l'État.

La nomination d'un délégué interministériel chargé du franco-luxembourgeois répondrait à l'attente du Grand-Duché d'avoir un interlocuteur dédié, ainsi qu'à celle des Lorrains de travailler ensemble sous coordination d'un haut fonctionnaire dans le but d'une coopération à la hauteur de nos enjeux.

Un nouvel élan pour le Sillon Lorrain : le Service Express Régional Métropolitain (SERM) Lorraine - Luxembourg

Il y a un quart de siècle, Nancy, Metz, Épinal et Thionville créaient un réseau informel de villes, préfigurant ce qui deviendrait quelques années plus tard le premier pôle métropolitain de France.

25 années qui auront contribué à resserrer les liens entre les villes de Lorraine, à (re) construire des ponts là où les siècles passés avaient vu s'ériger des murs et s'installer des rivalités stériles. Des liens qui se traduisent par des actes, très concrets, du Grenelle des mobilités à la bibliothèque numérique Limédia en passant par la labellisation French Tech.

Avec ses quatre agglomérations fondatrices et ses territoires associés, le Sillon Lorrain est aujourd'hui à la croisée des chemins, dans un contexte de montée en puissance de la polarité luxembourgeoise, au sein d'une Région Grand Est où le Sillon incarne désormais la seule expression de la Lorraine.

Et s'il est un sujet où le Sillon Lorrain constitue aujourd'hui la bonne échelle pour porter une réflexion stratégique lorraine, c'est bien celui des mobilités.

Le Service Express Régional Métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg constitue une opportunité de porter une ambition collective, du sud Lorrain au Grand-Duché, pour améliorer la qualité de nos transports du quotidien, assurer une desserte plus fréquente et plus fiable de tous les territoires, pour réduire la pollution de l'air et mieux relier les espaces périurbains et ruraux aux centres urbains.

Cette ambition, c'est celle d'une offre multimodale de services de transports en commun et de mobilités actives renforcée, articulée autour d'une liaison ferroviaire

structurante reliant les trois métropoles de Nancy, Metz et Luxembourg, avec sa connexion à l'aéroport international du Findel.

Une « colonne vertébrale » irriguée par des étoiles ferroviaires assurant un rabattement efficace, une nouvelle offre de cars express à haut niveau de service, des services de transports urbains performants (trolleybus, bus à haut niveau de service, Urbanloop), des réseaux cyclables continus et interconnectés, des services de covoiturage et d'autopartage structurés, des gares, parkings-relais et pôles d'échanges multimodaux démultipliés.

La réussite de ce projet tiendra pour beaucoup de notre capacité à nous réunir et à nous coordonner – collectivités locales et Départements lorrains, Région Grand Est, services des États français et luxembourgeois, Société des Grands Projets, opérateurs de mobilité, etc. – pour construire un projet global qui organise les différentes offres de transport, avec une grande simplicité pour l'utilisateur.

La question financière sera un enjeu majeur de la réussite du projet et nous devons y réfléchir ensemble pour préciser un plan de financement qui impliquera les collectivités.

Imaginons des lignes régionales et de desserte locale plus fréquentes, plus rapides, plus fonctionnelles et décarbonées, construisons un projet adapté pour relier davantage la Lorraine et s'inscrire pleinement dans la Grande Région européenne !

LA MÉTROPOLE ENGAGE L'AVENIR

L'engagement des politiques publiques métropolitaines et des partenaires en faveur de l'hospitalité



Nous
continuerons
d'investir
dans l'audace
et les
compétences

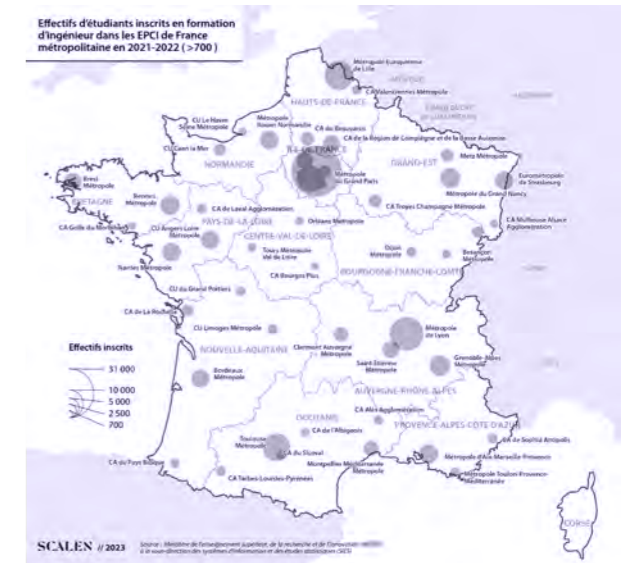
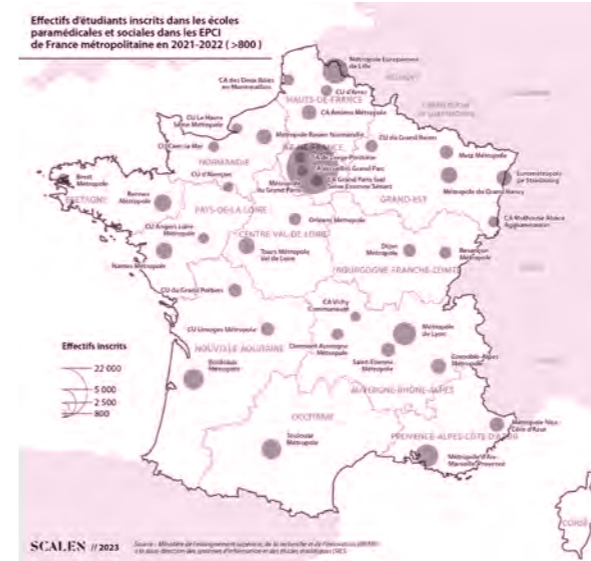
Nous continuerons d'investir dans l'audace et les compétences

Demain comme aujourd'hui, être accueillants et hospitaliers c'est d'abord proposer de l'emploi, des activités, une utilité économique et sociale à chacun, un rôle dans la production locale des richesses et sa chaîne de valeurs. Avec près de 225 000 emplois dans la zone d'emploi du Grand Nancy, nous sommes le deuxième bassin de travail du Grand Est. Une concentration économique avec un poids certain, dont il nous faut mieux dire la vocation globale et que l'économie de demain nous invite à préciser.

Une économie de demain qui sera majoritairement fondée sur l'économie de la connaissance à la source des innovations scientifiques et techniques dans tous les secteurs d'activité. Elle sera orientée vers l'économie du vivant, de l'environnement, des géosciences, du bien-être. Elle procèdera de nouveaux rapports aux matériaux et à l'énergie, basés sur le recyclage et le renouvelable. Elle poursuivra la révolution numérique et le déploiement des intelligences artificielles qui s'accroissent. Le territoire du Grand Nancy a les moyens d'être présent à ces rendez-vous parce que l'ensemble qu'il forme est à la fois une place d'innovation, de recherche et de formation supérieure, une terre d'industries primaires et secondaires, et un bassin de ressources environnementales, avec sa forêt, ses sols et ses sous-sols, ses eaux, son agriculture. Mais à deux conditions toutefois.

La première condition est que cette précieuse diversité de fonctions économiques publiques et privées forme véritablement un ensemble interdépendant et non une juxtaposition de mondes de travail et de territoires qui s'ignorent. Nous avons déjà prouvé jadis que nous savions mettre en synergie science, art et industrie : ce fut le sens de « l'École de Nancy ». C'est aujourd'hui notamment celui de l'alliance ARTEM. Un décloisonnement qui doit nous animer toujours davantage.

La seconde condition est de permettre à tout actif de tous les métiers de prendre place dans cette économie de demain et ses bifurcations. L'excellence ne doit pas être synonyme d'élimination sociale. Elle doit valoir pour les « post-bac » comme pour les « pré-bac » ; dans les secteurs de pointe exportateurs, comme dans les fonctions supports vitales pour le territoire.



Une formation nancéenne inscrite nationalement
Source : SCALEN, 2023

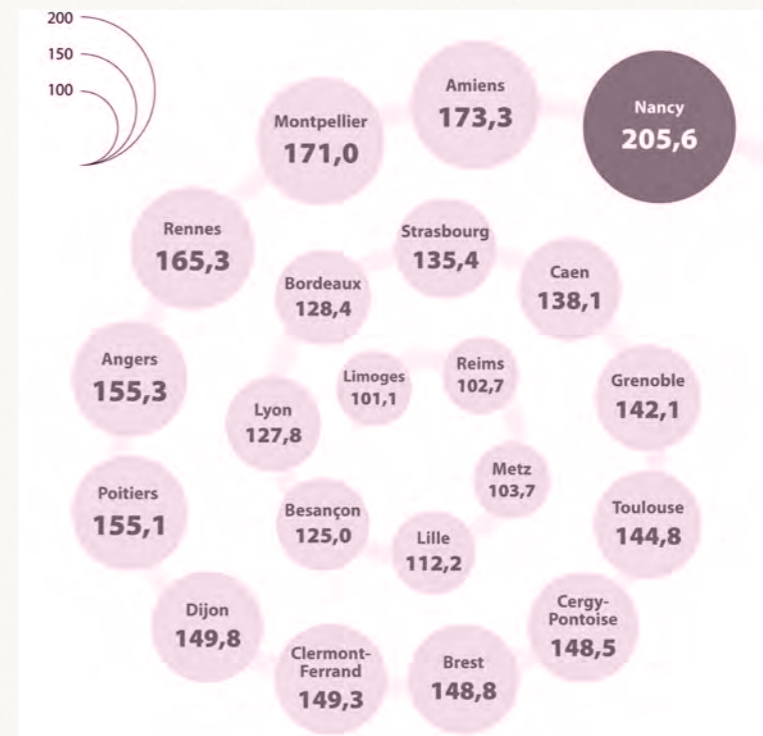
CE QUI RESSORT...

- PERMETTRE DE RESTER
- SAVOIRS
- ART
- COMPÉTENCES
- IMAGINAIRE COLLECTIF
- PLURIDISCIPLINAIRE
- ATTRACTIVITÉ
- AUDACE
- NOUVELLES RICHESSES
- POLITIQUE DES AMÉNITÉS
- NOUVELLE BASE ÉCONOMIQUE
- PROGRÈS SOCIAL

- DÉCATHLONNIEN
- FAIRE VENIR
- TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES
- CULTURE
- GRANDS ET PETITS
- ATTRACTEURS
- SCIENCE
- ÉTUDIANTE
- POUR LES MÉNAGES
- POUR LES ENTREPRISES
- POLITIQUE DES OFFRES
- OPTIMISER

LE GRAND NANCY, UNE DES MÉTROPOLIS LES PLUS ÉTUDIANTES DE FRANCE

Nombre d'étudiants inscrits en 2021-2022 pour 1 000 habitants dans les plus grandes intercommunalités étudiantes françaises



Source : SCALEN 2025

I La science et la culture pour s'ancrer et rayonner

Dans notre Schéma métropolitain de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, nous écrivions en mars 2023 : « métropole universitaire et berceau de grandes écoles, riche de ses 55 000 étudiants et 3 600 enseignants-chercheurs, le Grand Nancy dispose d'atouts significatifs pour jouer un rôle majeur dans la compétition mondiale de l'économie de la connaissance, avec à la clé les innovations et technologies de rupture dans les secteurs d'avenir stratégiques que sont l'énergie, l'alimentation et la santé, les matériaux, le génie des procédés et le numérique ».

Notre statut de métropole la plus étudiante de France en part de sa population totale (18%) nous oblige à penser globalement la manière dont la science, la recherche, l'innovation peuvent être des leviers pour toute notre population et dans tous les domaines. Bien sûr, l'innovation scientifique est au cœur de notre moteur de développement économique. Et bien sûr, il faut continuer à œuvrer pour que les étudiants ne quittent pas massivement le territoire une fois leurs études terminées.

Mais plus largement, nous voulons faire de la science, de la connaissance et de la rationalité des enjeux culturels et d'éducation populaire, au moment où la société de l'information est entraînée dans les dérives de la « post-vérité ». Nous voulons en faire les passerelles entre notre économie de services publics et notre économie productive, en particulier dans le champ de la santé. Nous voulons en faire les ressources de l'ancrage et du rayonnement nancéen. Ancrage parce que la science et la connaissance appellent la culture, et la culture le vivre ensemble. Rayonnement parce que la science et la connaissance fonctionnent en réseaux, et que les réseaux européens, dont ceux de la Grand Région quadri-nationale, sont notre horizon d'action.

| AXE 1 | AXE 2 | AXE 3 | VE |
|---|---|--|---|
| CONFIRMER L'EXCELLENCE DE L'ÉCOSYSTÈME RECHERCHE-INNOVATION-MÉTROPOLITAIN | RENFORCER LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY | CONTRIBUER À LA CONTINUITÉ DES PARCOURS, L'ATTRACTIVITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS | AMÉLIORER LES CONDITIONS DE FORMATION ET DE VIE DES ÉTUDIANTS |

Source : schéma ESRI : la synthèse des 30 actions p.41



Une place forte en santé

Dans le prolongement des ambitions et objectifs déjà présentés avec « L'hôpital de demain à Brabois, une médecine d'excellence » et « Pour l'accès aux soins pour tous », un ensemble de projets visent à nous permettre de nous positionner à l'horizon 2035 dans le Top 10 des métropoles françaises en économie de la santé.

À l'horizon de 2035, il est prévu de créer plus de 30 start-up au sein de l'écosystème santé, pour plus de 500 emplois, et de disposer de plus de 20 000 m² dédié à l'accueil d'entreprises de la biotech, healthtech ou medtech, etc., avec notamment :

- L'ingénierie des bioprocédés et la plateforme MTInov, de production de Médicaments de Thérapie Innovante à base de cellules humaines. Elle ambitionne de développer des médicaments avec les industriels pharmaceutiques, pour lutter contre les cancers, les maladies infectieuses ou les maladies du système immunitaire. L'intégrateur représente une brique essentielle afin de créer un écosystème incluant des start-up, des PME, des industriels et des laboratoires académiques dans l'objectif de rendre les thérapies innovantes plus accessibles.

- Le projet structurant THERAFIT, qui vise à établir un cluster de médicaments radiopharmaceutiques sur le territoire, avec une portée européenne. Ce projet s'appuie sur la plateforme de Nancyclotep pour répondre aux besoins des entreprises. L'objectif de THERAFIT est de produire des médicaments radiopharmaceutiques pour ces essais cliniques et d'anticiper les étapes ultérieures en développant un site de production industriel dans le bassin productif de Nancy.

- Le Pôle Européen des Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (les MICI) et l'Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) dédié, qui vont permettre au territoire de renforcer sa spécialisation et sa formation dans l'étude des MICI. Ce projet porté par le CHRU de Nancy, l'Université de Lorraine, l'INSERM Est et la Métropole du Grand Nancy vise à révolutionner la manière dont recherche, soins, éducation et innovation sont abordés pour permettre aux patients atteints de MICI de vivre une vie « normale », réduire les délais de diagnostic et l'errance médicale afin d'ouvrir la perspective d'une guérison.

La Manufacture des talents OneEarth & digital - Campus des Aiguillettes 2050, projet Ébullition

Le potentiel exceptionnel du campus des Sciences va être au cœur du projet.

Ébullition, porté par l'Université de Lorraine. Son objectif : développer une vision stratégique globale mêlant enseignement, recherche, innovation et la vie de campus dans une approche urbanistique complète grâce à un travail en collaboration avec les partenaires du projet.

Nous souhaitons donner une identité forte, OneEarth & Digital, en fédérant les excellences disciplinaires du territoire. Nous souhaitons mettre en avant nos compétences dans la sobriété énergétique et environnementale, nos savoir-faire avec la forêt, l'industrie 5.0, la lumière créative, développer nos compétences en stratégies anti-infectieuses et poursuivre nos efforts pour le numérique.

Le recentrage de ces antennes aboutira à un campus mutualisé favorisant les synergies et l'attractivité du site.

L'Université de Lorraine portera 400 millions d'euros d'investissement dans ce projet afin de répondre aux grands enjeux du site. Cette transformation du campus s'opérera de façon stratégique en suivant le schéma directeur du campus et avec la participation de l'ensemble des partenaires. L'enjeu est d'identifier nos besoins et nos ambitions pour planifier par étape la réalisation de ce programme d'excellence jusqu'en 2050.

À terme, nous souhaitons que la densification du campus permette d'accueillir près de 9 500 étudiants, dont près de 2 000 étudiants internationaux. Un nouvel espace d'innovation sera créé au cœur du Campus afin de stimuler la créativité et l'initiative entrepreneuriale. Nous souhaitons que le campus développe encore davantage sa dimension internationale pour favoriser la formation, l'échange et l'innovation.

Il permettra la formation et l'expression de nouveaux talents, et leur intégration dans la vie économique et scientifique du territoire.

Développer la culture scientifique sur le territoire pour toutes et tous : questionner et comprendre, pour mieux se positionner



Notre territoire est profondément marqué par l'École de Nancy, héritage de la création et de l'industrie nancéiennes, et le « sens » de la culture scientifique et technique dans son approche humaniste.

Cet héritage, nous voulons l'entretenir, le transmettre, pour que la culture scientifique soit populaire et partagée, pour qu'elle donne à toutes et tous l'envie de chercher, d'apprendre, de découvrir, de comprendre.

Nous pouvons nous appuyer sur nos musées et lieux scientifiques métropolitains tels que le Muséum-Aquarium, le jardin botanique Jean-Marie Pelt et le Fêru des sciences. À travers médiation, événements et expositions, ils permettent à un large public d'appréhender la science par un prisme sociétal.

Ces musées sont un atout pour notre territoire. Ils permettent de se questionner, de comprendre et donc de se positionner sur des sujets de société dans laquelle la science joue un rôle fondamental. Nous voulons poursuivre dans nos musées ces expositions qui doivent permettre une meilleure compréhension du monde.

Nos lieux scientifiques doivent être le support d'une transmission, d'un questionnement que nous voulons accessibles pour tous. Notre jardin botanique Jean-Marie Pelt en est un exemple. Si son rôle fondamental est la conservation du patrimoine végétal, le support à la recherche scientifique et l'éducation du public aux questions environnementales, ses missions évoluent et le jardin se réinvente pour être aussi aujourd'hui un terrain de lien social et de réflexion sur les grands enjeux de demain liés aux changements climatiques et aux questions d'écologie, de nutrition et de bien-être.

Plus encore, nous voulons valoriser nos lieux d'apprentissage, de partage et de mise en œuvre de la culture scientifique. L'Alliance Artem en est la démonstration, alliance pionnière entre l'École nationale d'art et de design, l'École des Mines et l'ICN Business school, et demain avec l'École nationale supérieure d'architecture et Sciences Po Nancy. Elle mêle l'innovation, l'industrie et le design. Elle participe, en lien avec Artem Entreprise, au développement de la culture scientifique sur le territoire pour toutes et tous, elle est une digne héritière de l'École de Nancy.

Montée en compétences pour toutes et tous

Dans le monde d'incertitudes dans lequel nous sommes entrés, nous gardons au moins une certitude : c'est en grandissant en compétences partout et à tous les niveaux qu'on pourra mieux surmonter les chocs et les transformer en opportunités. Si la Métropole n'exerce pas elle-même directement de compétences dans les domaines de la formation, de l'apprentissage, de l'éducation, etc., plusieurs de ses politiques publiques y concourent, comme celle de l'insertion par l'emploi ou la politique culturelle. De fait, une politique des compétences ne peut être que globale, partagée par les acteurs nancéiens au sens le plus large, dans les champs économique, social et culturel.

Nous croyons au « territoire apprenant », celui où apprendre et transmettre est l'affaire de tous et de tous les instants, dans les entreprises, dans les institutions, dans les familles, dans les quartiers, dans les associations. Nous militons pour les droits culturels, pour les relations et l'intersectorialité. Nous misons sur l'éducation populaire et sur les nouvelles formes qu'elle doit prendre aujourd'hui et demain.

Nos marchés de l'emploi vont connaître des chocs, comme partout dans le monde. Bon nombre de nos fonctions tertiaires (83 % de notre emploi) qui n'ont pas été très impactées par la mondialisation vont l'être par le déploiement des intelligences artificielles (IA). Nous avons su conduire notre reconversion industrielle, d'autres reconversions professionnelles et fonctionnelles vont s'imposer. La prospective des métiers est délicate, il va falloir faire preuve d'agilité individuelle et collective. Des secteurs d'activité trop longtemps sous-valorisés de l'économie métropolitaine dite « ordinaire », comme la restauration et l'accueil, les services à la personne et à son bien-être physique et mental, la maintenance et la réparation, la gestion environnementale, la petite production locale pour des marchés « de niche » agro-alimentaires et artisanaux, feront demain la qualité d'un territoire, de son attractivité et de sa résilience.

Partout et pour tous, la montée en compétences doit être notre ambition collective.

« On a un vivier de jeunes diplômés qu'on ne sait pas garder alors qu'ils pourraient accompagner la mutation économique et numérique de notre territoire. »

« Notre tissu économique est trop faible en comparaison de notre tissu académique. On a besoin de développer une culture entrepreneuriale, d'intégrer dans nos parcours de formation de l'entrepreneuriat pour vivifier notre économie. »

« Notre économie est très tournée vers les activités intellectuelles et moins vers celles industrielles. On peut mener un projet ambitieux de recherche et développement sur le sillon Mosellan entre Reims et Metz avec des investissements industriels forts. »

Développer de nouveaux pôles de formation professionnels répondant aux besoins de qualification émergentes

Si les projets en matière de recherche et d'excellence sont nombreux sur notre territoire, les projets en cours ou à venir en matière de formation professionnelle ne sont pas en reste :

- Reconstruction du Centre de Formation des Apprentis de l'artisanat du Grand Est dans le quartier Artem à Nancy. Ce nouveau campus est le plus grand Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'artisanat du Grand Est et le seul centre de Meurthe-et-Moselle formant par apprentissage aux métiers de bouche et à ceux de l'artisanat. Ce projet est aussi celui de l'interdisciplinarité et l'interculturalité où grâce à la proximité avec l'Ecole des Mines, l'ICN Ecole de Management et l'institut Jean Lamour, le monde universitaire cohabite avec celui de l'apprentissage.
- Poursuite de notre investissement dans nos équipements de formation spécialisés par exemple au sein du Pôle Formation UIMM Lorraine en investissant le projet PASS NUCLEAIRE pour promouvoir les métiers, structurer et développer la formation du segment tuyauterie. Ou encore aux côtés du « projet nouveau Nordon » qui vise à la modernisation des ateliers de l'industriel et l'installation d'une académie pour former et fidéliser les salariés à ces savoir-faire.
- Projet du nouvel « éco-campus » porté par la CCI Formation EESC (École d'enseignement supérieure consulaire) : école spécialisée dans la formation initiale et continue des demandeurs d'emploi qui forme 3 400 jeunes par an. Pour conforter son attractivité, répondre aux attentes et aux besoins émergents, s'adapter aux évolutions pédagogiques et aux nouveaux outils, cette école a décidé de moderniser ses deux pôles grands nancéiens, en les réunissant au sein d'un site unique, imaginé comme un campus innovant.
- Souhait de créer un Pôle de formation sur les métiers de la maintenance, de la robotique et de la commande numérique. Ce projet est né du constat d'un besoin de 1 000 postes dans ce secteur. La création d'un hub de la maintenance apparaît comme une réponse aux besoins de notre territoire et de la filière en associant des acteurs de la formation, des entreprises, des organisations professionnelles, des collectivités territoriales, des services de l'État et des établissements d'enseignement supérieur. Le Pôle Formation UIMM Lorraine sera le chef de file du projet à la tête d'un consortium de partenaires.

Construire l'avenir du sport professionnel

Avec 6 clubs professionnels dans le Grand Nancy, nous sommes un territoire de haut niveau!

Le Nancy Handball, l'AS Nancy-Lorraine, le Grand Nancy Aquatique Club, le Grand Nancy Volley, le Vandœuvre Nancy Volley Ball ou encore le SLUC Nancy Basket : tous ces clubs évoluent au plus haut niveau de leur discipline, occupent pour certains le haut du tableau national et évoluent en coupe d'Europe comme l'équipe féminine du Vandœuvre Nancy Volley Ball ou encore la section Water Polo du Grand Nancy Aquatique Club. Une véritable réussite, qui ne demande qu'à être poursuivie.

Collectivités, nous occupons une place déterminante dans le développement du sport professionnel. Ce rôle stratégique nous confronte à des défis multiples : répondre aux attentes croissantes des clubs et des ligues, s'adapter aux évolutions réglementaires et offrir des infrastructures adaptées tout en intégrant des impératifs budgétaires et environnementaux.

C'est pour répondre à ces défis qu'existe la charte de partenariat entre la Métropole et les clubs de sport professionnel, qui devra évoluer pour intégrer de nouveaux enjeux comme le sport amateur qui évolue parfois à haut niveau. Les clubs sont à accompagner dans leurs transformations, évolutions et ambitions, par exemple dans leur gestion et leur gouvernance pour répondre aux exigences du haut niveau.

La mutualisation des savoirs et des expériences est essentielle. Elle permettra de dégager des solutions efficaces et concertées face aux défis sportifs, réglementaires et liés aux spectacles. Partage de bonnes pratiques, mise en commun de ressources humaines comme les préparateurs physiques, conjugaison d'efforts et élaboration de stratégies communes. Une mutualisation accrue est une voie prometteuse pour aller plus loin sur le potentiel du sport professionnel, y compris en se rapprochant des « pépites » du sport de haut niveau lorrain, à l'instar de l'Épinal Hockey Club.

On estime que près de 20 000 habitants assistent chaque week-end à un événement sportif sur le territoire : le sport est un formidable vecteur de liens et il permet de déclencher des capacités d'engagement des citoyens dans la dynamique des clubs et associations. Le sport professionnel permet également d'entraîner toute une dynamique sportive vertueuse qui bénéficie à toutes et à tous, en amenant par exemple les jeunes vers le sport.

C'est une chance pour le territoire : le sport professionnel doit être un des moteurs de notre cohésion sociale, du rayonnement territorial et d'innovation.



Vers une nouvelle économie productive

La Lorraine est une terre d'industries et va le rester, nous en avons la conviction. Malgré la désindustrialisation des deux dernières décennies, une structure productive s'est dessinée ces dernières années sur des secteurs d'avenir, à partir des héritages revivifiés du XX^e siècle et grâce à de nouvelles équations énergétiques. Un nouveau tissu de PME innovantes et diversifiées a commencé à se constituer.

Les quatre grands champs de notre stratégie économique sont les industries de la santé, de l'énergie, de l'alimentation (food tech) et de la création (métiers d'art), avec en transversalité l'innovation en matériaux, en éco-conception, en recyclage, et la poursuite du déploiement de l'ingénierie et des services numériques (IA, technologie informatique, cybersécurité). L'industrie n'est plus un monde à part, elle est entremêlée avec notre économie de services, notre économie de l'innovation et ses laboratoires de R&D, l'économie et la gestion des ressources énergétiques, agronomiques et environnementales. L'ensemble est en mouvement, moins spécialisé qu'au siècle précédent, et construit des capacités combinées afin de répondre à des marchés qui évoluent vite.

« Il faut qu'on arrive à diversifier notre activité économique. La désindustrialisation a fait trop de mal à nos emplois industriels alors que c'est une force historique de notre territoire. Il faut investir les activités productives de demain ».

Nous continuerons à porter cette dynamique productive, industrielle et agricole, base de notre vitalité exportatrice, en appréciant notre « bassin de projets » de façon très ouverte, bien au-delà de la seule aire grand nancéienne.

Nous travaillons à y sécuriser trois capacités essentielles pour l'avenir productif du territoire : la capacité à produire une énergie propre et renouvelable, avec un premier outil posé à travers la nouvelle Société d'Économie Mixte Nancy Sud Lorraine Énergies ; la capacité à renouveler et développer notre foncier économique en coopération à l'échelle de toute la Multipole ; et la capacité à faire vivre et grandir notre écosystème d'innovation et de compétences.

« On a tout pour fonder notre chaîne de création de valeurs à l'articulation de l'économie et de l'écologie. »

« L'activité productive doit être au cœur de notre projet car la métropole et son environnement large ont un passé industriel important qui ne demande qu'à être renouvelé pour accueillir les activités productives de demain, plus locales, plus sobres, plus écologiques. »

Nancy, capitale mondiale des matériaux et leader dans la transition écologique et énergétique

Forts de nos héritages, nous voulons être demain le territoire qui propose de nouveaux matériaux et de nouvelles énergies. Les mines du XXI^e siècle sont les mines de matière grise et nous en avons les ressources.

Nous partageons l'histoire de la Lorraine, celle des mines de fer, de charbon et de sel. Nous avons hérité de savoir-faire uniques pour le traitement et aujourd'hui le réemploi des matériaux, que ce soit en formation ou en recherche et développement : l'École d'ingénieurs en chimie, l'École d'ingénieurs d'électricité de mécanique, Ernest Solvay, Ernest Bichat, l'École de géologie de Nancy, l'École des Mines de Nancy, etc. Héritage économiquement vivant sur notre territoire avec Saint-Gobain à Pont-à-Mousson, Novacarb à Laneuveville-devant-Nancy, Solvay à Dombasle-sur-Meurthe, les aciéries de la SAM à Neuves-Maisons et bien d'autres.

L'université de Lorraine est la première université française pour les matériaux au classement de Shanghai. Les écoles ingénieurs nancéiennes font de Nancy le premier pôle d'ingénieurs du territoire national en dehors de l'Île-de-France. Ce sont aussi des laboratoires de recherche fondamentale et appliquée à la pointe de la technologie avec bien sûr l'Institut Jean Lamour en science des matériaux, l'INRIA sur les sciences et technologies numériques, le CRAM dans le domaine



de l'automatique ou encore le LEMTA dans le domaine de l'énergie, des centres de recherche d'excellence avec des infrastructures clés et des plateformes technologiques uniques au monde.

Pour cela, nous voulons nous appuyer sur nos institutions scientifiques. Nos laboratoires de recherche, l'Institut Jean Lamour, nos équipements, doivent nous permettre de franchir un cap. Nous voulons renforcer nos stratégies de coopération en poursuivant les partenariats avec des équipes de recherche nationales et transfrontalières pour rayonner davantage, ensemble. Le projet SPEKTRE (plateforme de recherche en physique des plasmas et fusion nucléaire en construction à l'Institut Jean Lamour) s'inscrit dans cette dynamique scientifique. Si nous nous en donnons les moyens, c'est peut-être à Nancy que sera recréée la fusion nucléaire !

Nous voulons réunir autour de nos atouts pour porter ce projet ambitieux. C'est l'un des rôles du WORLD MATERIAL FORUM, forum français qui permet à Nancy d'être reconnue comme « capitale mondiale des matériaux ». Le progrès doit nous permettre de l'être encore davantage demain.



Nancy, territoire productif

Suite à la proposition de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, la Métropole du Grand Nancy a rejoint la démarche Territoires d'industrie aux côtés du PETR du Val de Lorraine et de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, afin de favoriser le renforcement des liens entre les écosystèmes industriels et d'innovation, essentiels pour l'attractivité et la compétitivité de nos territoires.

La Métropole s'engage à contribuer à cette démarche en participant :

- aux logiques d'incubation et d'accélération des entreprises de la néo-industrie ;
- au renforcement des synergies entre acteurs de l'innovation et de la production, notamment en mobilisant son opérateur Grand Nancy Innovation ;
- à l'appui à la mise en circularité des écosystèmes industriels ou bien de mise en synergie des capacités tertiaires des métropoles (finance, ingénierie, recherche...) avec les capacités productives des territoires voisins : ce sont ces interactions, ces

échanges, ces projets communs qui permettront la reconstruction d'une souveraineté industrielle durable.

Toujours en synergie avec les territoires productifs voisins qui constituent un même bassin d'emploi industriel, la Métropole est partie prenante de la définition à court, moyen et long termes du foncier stratégique capable d'accueillir des implantations conséquentes sur des grands tènements. Une première opération commune à l'échelle de la Multipole vise à faire muter en ce sens l'ancien terrain militaire de Domgermain.

L'industrie de demain sera celle de marchés aujourd'hui en croissance. Par exemple, émerge actuellement en Meurthe-et-Moselle un écosystème prometteur autour de la conception et la production de jeux de société, avec deux éditeurs de rayonnement international (Iello à Heillecourt et Blue Orange à Pont-à-Mousson) et des projets d'implantation industrielle.

Nancy peut trouver la matière à renforcer son statut de pôle de l'industrie créative en France.

La Cité du Faire, l'Art du Renouveau et le Renouveau de l'Art



Notre territoire doit valoriser ses savoir-faire, supports d'une économie nouvelle. La Cité du Faire en est une illustration. Tiers-lieu de production dédié aux professionnels du « Faire » sur le Grand Nancy, la cité défend un modèle de production inclusif et soutenable pour ses acteurs et l'écosystème en promouvant l'artisanat d'art et les outils du réemploi.

Ce projet fait écho à notre Grande Région ancrée dans la tradition des métiers d'art, tant par les manufactures d'exception qu'elle abrite, que par ses nombreux organismes de formation, qui accueillent, chaque année, plus de 1 000 personnes dans près de 65 établissements.

La Cité du Faire, c'est la réaffectation d'un ancien bâtiment industriel désaffecté de plus de 4 000 m² situé à Jarville-la-Malgrange. Il y accueille une grande variété de métiers d'art à la condition que les ouvriers ou artisans acceptent la philosophie et le fonctionnement de ce tiers-lieu. Ces valeurs, nous les partageons : entraide, mise en commun des savoirs et des compétences, participation à la vie du lieu, participation à des projets collectifs et accueil des publics.

Nous voulons poursuivre notre engagement dans les dispositifs soutenant le secteur des métiers d'art. Il s'agit de la protection

et de la transmission d'un ensemble de savoir-faire ancestraux risquant de disparaître. Si l'objectif de défendre ce patrimoine matériel et immatériel reste essentiel, nous souhaitons davantage en faire usage pour le présent. À nos yeux, le secteur des métiers d'art doit être envisagé comme une réponse aux enjeux du 21^e siècle. C'est avec cette ambition en tête que se construit la Cité du Faire.

La Cité du Faire doit être pensée comme une pierre à cet édifice au-delà des besoins immédiats de chacun de ses acteurs. Les métiers d'art font partie des solutions. La production artisanale, qui s'inscrit au sein d'un territoire local et n'induit que peu de déchets, permet de promouvoir un mode de production plus respectueux de notre écosystème.

Nous croyons aux compétences et aux valeurs que l'artisanat d'art et les savoir-faire nous permettent de porter et de défendre, par exemple dans leurs capacités à organiser harmonieusement les relations individuelles et collectives de travail.

Des innovations aux redirections

Le monde de demain fait peur : déshumanisé par les IA et la dématérialisation des services, déstabilisé dans ses grands équilibres écologiques, démoralisé par ses perspectives démographiques, désorienté par les crises géopolitiques... Mais souvenons-nous de celles et ceux qui nous ont précédé ici et qui ont vécu les 19^e et 20^e siècles, en Lorraine, à Nancy et aux alentours ! À l'angoisse du futur, nous voulons opposer l'audace de l'avenir. Et plutôt que de nous demander quel monde nous allons laisser demain à nos enfants, nous responsabiliser quant aux enfants que nous allons laisser au monde de demain.

Il nous faut retrouver un certain goût de l'audace créative, des innovations transgressives, et des imaginaires alternatifs. Et redevenir ainsi la région où chacun peut tenter sa chance, parce que le socle collectif lui est propice. L'audace est un tout : elle doit être scientifique et technologique, économique et professionnelle, culturelle et sociale, urbaine et rurale, écologique et habitante. Nancy, ville d'art et d'histoire, de patrimoine et d'héritages ne peut pas s'y assagir. Elle a su se réinventer par le passé, et le siècle engagé ne peut qu'inviter à poursuivre dans cette aptitude collective.

Nous sommes en train d'inventer un autre monde de richesses, plus humaines, plus écologiques, plus solidaires, moins obsédées par la croissance et non prédatrices des ressources. C'est dans cette nouvelle chaîne de valeurs qu'il s'agit désormais de prendre place, avec de nouvelles directions pour l'économie, comme pour la façon d'occuper et d'aménager l'espace. Les innovations technologiques et sociales, progressives ou de rupture, ne sont pas des fins en elles-mêmes. Pour qu'elles convainquent et emmènent toute la société dans les transformations, elles doivent afficher les redirections dont elles sont les vecteurs. Notre Projet de territoire est un projet de redirections.

« Le précieux triptyque sur le territoire « université / recherche / entreprises » est à valoriser pour accompagner la décarbonation et le développement de nouvelles valeurs. »

« Notre spécificité de ville étudiante doit être aussi appréhendée comme une ressource forte pour les bifurcations et pour les nouvelles capacités qu'elles appellent. »

« Avec la révolution écologique qui arrive, le référentiel de jugement ne peut plus tenir. On doit créer de nouveaux systèmes de valeur à commencer dans nos champs économiques ».

« Le numérique et l'intelligence artificielle aujourd'hui peuvent faire peur. On le voit avec les enfants voire même les jeunes qui inquiètent autant qu'ils s'inquiètent de l'avenir. On a besoin de rediriger l'usage de ces outils autant pour l'économie que la démocratie. »

À Nancy, des pôles d'excellence sur le numérique en IA et en cybersécurité

La cybersécurité sur notre territoire représente un écosystème bien implanté. Nous voulons soutenir la convergence de tous les acteurs et savoirs de cybersécurité, issus du public comme du privé, dans une initiative unique, avec des objectifs partagés par tous. Ce sont 1 000 emplois, privés et publics dans le Grand Nancy répartis tout au long de notre chaîne de valeur, et un besoin annuel de 300 spécialistes dans le domaine, besoin qui peut compter sur notre système de formation et des dispositifs locaux comme FORCE-CY porté par la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, Nancy Numérique et CESI école d'ingénieurs.

Le campus cyber de Nancy est le premier pôle de formation dans le Grand Est et un des premiers pôles français. Il forme chaque année en Lorraine plus de 2 000 étudiants en cybersécurité, proposant un large choix de formations. Nous avons l'ambition d'une recherche d'excellence internationale au travers de structures telles que le laboratoire de haute sécurité du Loria.

Inauguré en 2010, ce premier laboratoire de recherche académique en Europe mène des travaux déterminants pour sécuriser les réseaux, les échanges sur Internet et les équipements de télécommunication associés.

Nous poursuivrons dans cette voie pour devenir incontournables en la matière, avec l'institut national polytechnique de Lorraine et la base de Défense de Nancy pour améliorer la formation des étudiants en cybersécurité et cyberdéfense ; avec l'organisation du CYBER HUMANUM EST,

exercice de cyberguerre qui réunit chaque année plus d'une centaine d'étudiants dans une approche unique armée/académie/industrie ; avec les assises nationales du droit et de la Cybersécurité organisées à Nancy.

Plus largement, le Centre Européen en Intelligence Artificielle Par l'Innovation (ENACT) porté par l'Université de Lorraine vise à devenir un leader européen, notamment dans le domaine de la santé numérique (une des trois verticales thématiques avec le traitement automatique des langues et l'ingénierie scientifique). ENACT se donne à l'horizon 2030 les objectifs de multiplier par 2 le nombre d'étudiants, de permettre la création de 50 start-up, le dépôt de 300 brevets et licences et 150 thèses par an.



Une Métropole thermique, régénérative au cœur de l'Art déco

Découverte inattendue de sondages entrepris pour mettre à jour des gisements houillers, l'eau thermique constitue aujourd'hui un riche patrimoine source de rayonnement pour notre territoire.

En 1913, Nancy inaugure son établissement thermal, fruit de la découverte heureuse par Louis Lanternier d'une source thermique issue de la nappe phréatique du grès vosgien. La piscine thermique était alors la plus grande d'Europe et l'établissement se voulait être une vitrine de la modernité française, à quelques kilomètres de la frontière avec l'Allemagne.

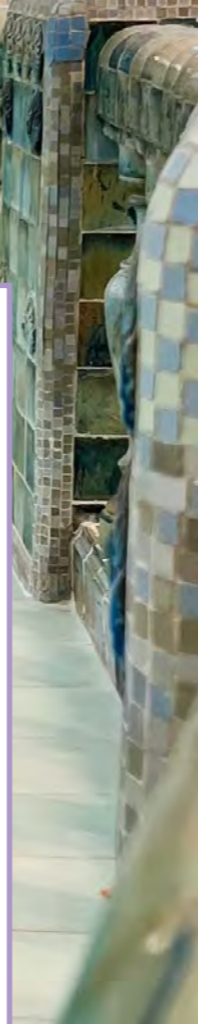
En 2023, Nancy fit son retour dans le cercle des villes thermales françaises grâce à un investissement important des collectivités. Ce projet a permis l'ouverture d'un équipement aquatique atypique de 20 000 m² combinant cures thermales, santé, sport et bien-être, visant à accueillir chaque année près d'un million de clients. Unique Métropole à vocation thermique, elle réunit ainsi sur son territoire thermalisme thérapeutique et de bien-être, recherche et formation, offre culturelle et sportive de haut-niveau, et s'inscrit dans une tradition thermique lorraine toujours très active.

L'aboutissement de ce projet symbolise la réussite de tout un écosystème, fondé sur les liens étroits entre le CHRU, l'Université de Lorraine et nos outils de recherche et d'innovation médicale, scientifique et technique. Ce vaste centre

thermal trouve sa place au cœur d'un parc urbain, qui accueillit la grande exposition internationale de l'Est de la France en 1909, aux portes de la forêt de Haye et au cœur de l'Art déco. Il joue la carte de la sobriété environnementale, avec une démarche d'excellence énergétique et de gestion exemplaire des ressources naturelles.

Il est la poursuite de notre volonté d'un bien-être pour toutes et tous sous une double dimension. D'abord celle de la science, celle de soigner. Par ses propriétés et ses domaines d'applications, l'eau thermique de Nancy va inscrire le centre dans une dimension de soin mais aussi dans une dimension scientifique. L'eau et ses propriétés sont la base de notre offre. Elle nous confère une légitimité renforcée par les liens étroits tissés avec la recherche universitaire et le CHRU.

La deuxième dimension est humaniste et celle de faire du bien, avec un bien-être qui doit être partagé par tous. Le bien-être a aussi une dimension culturelle et philosophique que le patrimoine et la richesse de la ville peuvent offrir.



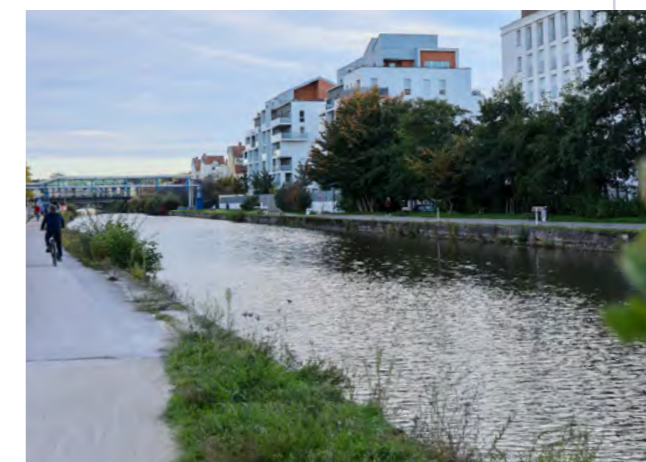
Développer la logistique fluviale décarbonée

Nous avons sur notre territoire un ensemble de réseaux navigables et d'infrastructures portuaires que nous voulons revaloriser et restructurer en faveur de la décarbonation de la logistique, projet qui concerne toute la Lorraine.

Au cœur de la « boucle de la Moselle », à la croisée de la Moselle canalisée qui relie les ports à grand gabarit du sud 54 à la mer du nord et des Canaux de la Marne au Rhin et des Vosges qui forment un réseau de canaux Freycinet d'une densité unique en France, notre territoire a la capacité de développer la fréquentation de loisirs et de tourisme ainsi qu'une logistique fluviale nouvelle, dans une logique de décarbonation du secteur des transports.

1 litre de pétrole permet de transporter sur 1 km 127 tonnes par voie fluviale, contre 50 tonnes par train et 9 tonnes par camion. D'où un regain d'intérêt de la part des acteurs économiques qui peuvent s'accommoder de temps de transports plus long si les parcours sont fiabilisés.

Plusieurs démarches sont en cours autour du fluvial au niveau lorrain, preuve que l'enjeu monte en puissance : dynamisation des ports lorrains, stratégie de développement touristique et logistique portuaire pour la ville de Nancy, contrat du



canal des Vosges, étude sur les potentiels de développement du fret fluvial à petit gabarit et du fret ferroviaire par la Multipole et le SCoT des Vosges centrales, etc.

Ce développement de la logistique fluviale est à coordonner au développement économique des implantations multisites du Sud 54 en lien avec le développement des ports lorrains. Nous avons l'opportunité de nous rendre attractifs et de concrétiser les potentiels de développement du fret fluvial au départ et à l'arrivée des ports lorrains.

Au-delà des enjeux économiques, les voies d'eau, leurs berges et tous les habitats qu'elles constituent relèvent d'un enjeu majeur pour les décennies à venir, pour les services écologiques qu'elles apportent aux territoires traversés et à leurs habitants bien sûr, mais aussi pour les vecteurs de développement qu'elles constituent (en matière de mobilités actives notamment).



Urbanloop : la révolution des transports urbains s'écrit à Nancy

Après un « galop d'essai » couronné de succès à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris à l'été 2024, la prochaine page de l'histoire du nouveau système de transport Urbanloop s'écrit à Nancy. En effet, la Métropole du Grand Nancy accueillera la première ligne commerciale de ce véhicule autonome sur rail électrique, intelligent et autonome au monde.

Développé dans notre métropole grâce à un écosystème d'innovation de pointe faisant écho à la tradition de l'École de Nancy (associant plusieurs écoles d'ingénieurs, l'ICN, les Beaux-Arts, l'Université de Lorraine et le CNRS), ce système innovant permet un trajet sans arrêt ni correspondance avec prise en charge immédiate.

« 1 km, 1 minute et 1 centime de consommation énergétique » : ce système 100 % électrique fonctionnant sans batterie a déjà décroché un premier record du monde en mai 2021, celui de la plus faible consommation d'énergie pour un véhicule autonome.

À l'horizon 2027, la ligne Urbanloop « Rives-de-Meurthe » reliera le cœur d'agglomération (où elle sera connectée à la ligne 1 de trolleybus) à un nouveau parking-relais situé à Maxéville à l'entrée nord de la Métropole, en desservant la future Cité judiciaire qui prendra ses nouveaux quartiers sur la friche Alstom.

7 stations réparties sur 3 boucles, insérées dans un nouveau parc urbain, le tout dans un secteur « Rives de Meurthe Nord » en plein renouveau.

À ce premier tronçon s'ajoutera l'objectif d'en développer d'autres au sein du réseau de transports en commun de la Métropole, et notamment sur le secteur Picot / Flageul à Tomblaine pour accompagner l'aménagement du secteur, et entre Nancy Centre et le Parc des expositions à Vandœuvre-lès-Nancy, en fonction de l'évolution du site.

LA MÉTROPOLE ENGAGE L'AVENIR

L'engagement des politiques publiques métropolitaines et des partenaires en faveur de l'audace et des compétences



Partie 4

Nous faisons
le choix d'un
développement
régénérateur

Nous faisons le choix d'un développement régénératif

Développement durable, transitions, résilience, bifurcations, redirections... depuis le sommet de Rio (1992), le vocabulaire évolue année par année. Pour autant, avance-t-on aussi vite qu'il le faut dans les mutations vitales au regard des enjeux climatiques et écologiques planétaires ? De toute évidence, non. Les chocs et les alarmes s'accumulent et s'aggravent, les perspectives s'assombrissent, et le virage global à effectuer est chaque année plus urgent. Aucun territoire n'échappe à la question : sera-t-il encore habitable demain, compte tenu des disponibilités en eau, de la fréquence et du niveau des canicules d'été, de la violence croissante des aléas catastrophiques, des conséquences locales et globales de l'effondrement de la biodiversité ? Aucun projet de territoire ne peut faire l'économie de la lucidité à cet égard.

Cette lucidité appelle un changement profond des finalités de l'économie d'un territoire, de son modèle de développement, du rapport à ses ressources disponibles mais fragiles, de ce qu'il convient collectivement d'appeler « la richesse ». Pour notre part, nous misons sur un développement régénératif, c'est-à-dire un développement économique et social qui contribue à régénérer les ressources dont il dépend et qu'il mobilise. Toutes les ressources : écologiques (l'eau, l'air, les sols, les sous-sols, les couverts végétaux et leur biodiversité, l'énergie, les cycles biochimiques...), humaines (les personnes et les organisations, leurs compétences, leurs capacités, leurs savoirs...), matérielles (les infrastructures, les lieux, les héritages bâtis...) et immatérielles (les cultures, les valeurs, les identités...).

Nous voulons être de ces territoires qui savent tirer le meilleur parti de la régénération globale de toutes leurs ressources, tout en les utilisant avec tempérance. Le développement régénératif, c'est une nouvelle façon de concevoir l'économie sans l'opposer à l'écologie. C'est une garantie de robustesse du développement, nous qui avons vécu le déclin des régions européennes de tradition industrielle. Et c'est une exigence permanente d'anticipation et de projection dans le long terme : de quoi notre avenir dépendra-t-il ?

CE QUI RESSORT...

EAU, S'ADAPTER, FAIRE FACE, CANICULE, SOLIDARITÉS ÉNERGÉTIQUES, ÉCONOMIE RÉSILIENCE, CAPACITÉS ÉNERGÉTIQUES, PLACE DU VIVANT, UNE SEULE SANTÉ, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, RISQUES, CANICULES, BIODIVERSITÉ, SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES, DURABILITÉ RÉGÉNÉRATIVE, RESSOURCES PARTAGÉES,

EFFETS DE DÉRÈGLEMENT ENVISAGEABLES

Chiffres clés Grand Est :

+ de 1 300 espèces inscrites sur les listes rouges régionales des espèces menacées d'extinction :

+ DE 70 OISEAUX, 500 PLANTES...

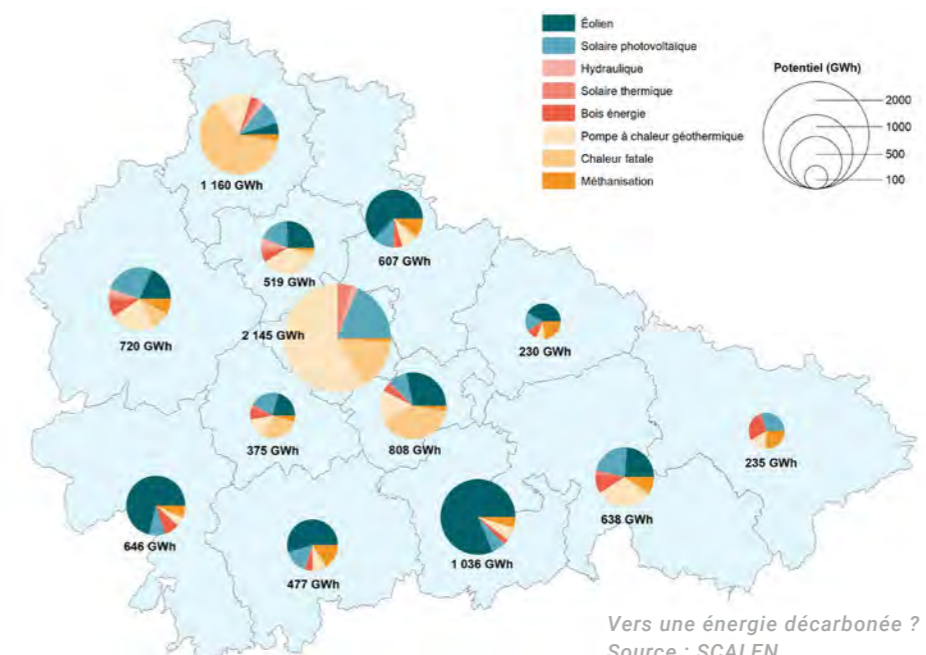
OCCUPATION DU SOL :
38% de forêt
54% d'agriculture
6% de zones artificialisées
2% de milieux naturels ou semi-naturels

Source : Stratégie régionale biodiversité - 2020



Prévenir et anticiper les potentiels effets du dérèglement climatique
Source : SCALEN

ZOOM SUR LES POTENTIELS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE DANS LE SUD 54



Vers une énergie décarbonée ?
Source : SCALEN

* Remarque : ce chiffre est une valeur globale et théorique : il a été établi à partir de données de 2016, sans rupture technologique, hors géothermie et en prenant en compte un potentiel réduit pour l'éolien et le solaire photovoltaïque. De plus, il n'intègre pas la concurrence des énergies entre elles ou encore la faisabilité technique et juridique d'une telle production.
Sources : ATMO Grand Est (Invent'Air V2022, format PCAET, consommations d'énergie finale à climat réel), Multipole Sud Lorraine (étude SCEP-Akajoué, 2019)

| S'adapter au monde climatique de demain

Se régénérer, ce sera d'abord savoir s'adapter. S'adapter à un monde plus chaud aux événements météorologiques plus violents, à un cycle de l'eau qui alternera de plus en plus excès et déficits, à une nature elle-même en transformation sous l'impact des chocs qui vulnérabilisent les espèces végétales et animales et les écosystèmes dans lesquelles elles s'inscrivent. L'adaptation a déjà commencé : dans 100 ans, la forêt de Haye ressemblera à l'actuelle forêt de Montauban, nous disent les chercheurs du Forest InnLab' de Nancy.

La résilience est une des caractéristiques de la nature qui encaisse les chocs et se transforme avec eux. La résilience des espaces produits par l'homme, elle, n'a rien de naturel : c'est à nous de l'inventer et de la prouver. Tous nos espaces de vie et de travail, en ville et en campagne, sont concernés.

Notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté en 2024, porte explicitement l'ambition de résilience du territoire, plus particulièrement à travers la 4^e de ses 5 orientations, « Adapter les territoires aux effets du changement climatique ». Végétalisation, renaturation, désimperméabilisation des espaces urbains, réduction des émissions de polluants (dont les impacts sur la santé s'aggravent avec le réchauffement), rénovation thermique de tous les types de bâti, sont quelques-unes de ses ambitions.

En résumé de ce document stratégique structurant pour les trois prochaines décennies, il s'agit pour nous de nous reconnecter à notre milieu vivant, pour nous transformer avec lui et non plus contre lui, et apprendre des aléas qu'il va vivre pour en faire notre culture des risques. Nous savons que cela va profondément bousculer nos modes de vie et leurs habitudes quotidiennes, et par conséquent générer des tensions, des incompréhensions, des amertumes et des conflits. La résilience, c'est aussi l'art politique de les encaisser et de les transformer collectivement en nouvelles aspirations, en nouveaux idéaux, en nouveaux désirs de territoire.

NOUS AVONS ENTENDU

« La résilience, c'est la capacité de poser et imposer des actes qui heurtent à l'instant T et rassemblent à T+1. »

« Avec la crise écologique, de : à quoi sommes nous en capacité de renoncer ? A quoi devons-nous renoncer ? A quoi sommes-nous prêts à renoncer ? »

« Le territoire, c'est plein d'ensembles écologiques qu'on doit préserver pour l'avenir. L'eau, la forêt, même l'agriculture, il va falloir anticiper la gestion de ces milieux qui souffrent déjà du changement climatique. »



**SE RÉGÉNÉRER,
CE SERA
D'ABORD
SAVOIR
S'ADAPTER.**

Le PLUi métropolitain, outil de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique

Notre Plan Local d'Urbanisme Habitat-Déplacements (PLUi-HD) vise à relever le défi de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique. Il est basé sur deux orientations générales : l'attractivité pour une métropole entreprenante et innovante ; et l'engagement en faveur d'un nouveau mode de développement pour relever le défi de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

Document socle du projet urbain métropolitain, il vise la création de 19 000 logements d'ici 2042 dont près d'1/4 en réutilisation de logements existants. Il propose de réinvestir les friches, requalifier ou réorienter le développement des zones économiques et d'activités. À près de 80%, et même 90% pour le foncier dédié à l'habitat, le développement se fera en renouvellement urbain. Il permet la mutation d'espaces monofonctionnels tels que les zones commerciales. Il préserve ou renforce les armatures naturelles pour assurer la continuité des services écosystémiques. Il favorise le développement de la nature en ville, des espaces de respiration et de fraîcheur, désimperméabilisés et végétalisés. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs du zéro artificialisation nette pour 2050 en s'engageant en ce sens dans le cadre du SCoT de la Multipole aux côtés des autres communautés voisines.

En plus de cette approche globale qui vise à faire évoluer les modalités de développement de la ville vers un plus grand respect des équilibres écologiques et en faveur de l'attractivité de la Métropole, le PLUi a vocation à faire converger les politiques publiques au service du bien-être des habitants en aménageant la ville des proximités, où les ménages peuvent avoir accès aux écoles, services, commerces, espaces verts, dans l'environnement proche de leur logement dans des conditions confortables et apaisées pour toutes les catégories de personnes. La programmation diversifiée

des logements, l'aménagement des espaces publics, l'identification des sites d'implantation préférentiels des commerces, la régulation de la circulation et du stationnement, l'organisation de réseaux cyclables et de parcours végétalisés doivent être pensés ensemble à l'échelle de la proximité pour favoriser le dialogue social quotidien et la solidarité des populations.

La question des proximités se pose notamment dans les communes qui ont gardé un noyau villageois, mais qui ont également connu dans les dernières décennies des développements pavillonnaires fortement liés à la démocratisation de la voiture. Un effet générationnel s'opère qui se traduit par un vieillissement de la population habitant ces lotissements. Après une longue période de stabilité, s'engage une phase de renouvellement de l'occupation résidentielle. Il est essentiel de pouvoir accompagner les habitants qui ne peuvent rester dans leur logement vers un parcours résidentiel qui intègre des besoins en santé grandissant, une perte possible d'autonomie et l'aspiration à préserver un environnement social qui s'est construit localement depuis de nombreuses années.

La population qui s'installe désormais relance une dynamique démographique salubre mais souhaite habiter ces lotissements différemment. Nous voulons poursuivre et amplifier notre soutien à la modernisation et à l'amélioration thermique du parc pavillonnaire comme le recours aux énergies renouvelables. Nous voulons également mieux valoriser les espaces publics et renforcer la capacité résidentielle de ces quartiers avec la présence d'équipements, afin de limiter les trajets de proximité et l'usage de la voiture. En parallèle, il nous faut développer une stratégie foncière à l'échelle de la métropole et de son bassin de vie pour répondre à nos ambitions de demain. Une stratégie qui devra être abordée de manière transversale avec les partenaires publics et privés.



Notre trajectoire de décarbonation

La décarbonation est un impératif planétaire auquel chaque territoire doit prendre sa part. Notre PCAET y consacre une grande part de ses objectifs et de ses propositions d'action, en particulier à travers ses trois premiers axes, sur la transition énergétique du parc bâti, sur les mobilités durables et décarbonées et sur l'économie bas-carbone. Comme partout en France et en Europe, la marche à atteindre est haute.

Les champs et les leviers de bifurcation sont multiples et ne trouveront leur efficacité globale que dans leur combinaison. Il va falloir à la fois rénover massivement les parcs résidentiel et tertiaire, investir dans des réseaux de chaleur territoriaux alimentés par un mix énergétique de plus en plus décarboné, avitailler tous les territoires en carburants post-carbone pour la mobilité des personnes comme pour le transport des marchandises, faire place aux capacités locales de production d'énergies renouvelables, retravailler notre métabolisme territorial par les principes de circularité, de sobriété et d'efficacité, développer les capacités de captation carbone de nos écosystèmes, etc. Comme ailleurs, la décarbonation est le véritable chantier du siècle. Il touche tous les domaines de la vie quotidienne et de la vie économique du territoire.

« Aujourd'hui, on est dans un monde en contraction, avec moins d'abondance. Les choix vont être difficiles, il va falloir faire de la sobriété, changer les modes de vie, il va y avoir des arbitrages à faire. »

Nous sommes bien conscients que les territoires qui tiendront leur trajectoire de décarbonation sont ceux qui sauront la piloter année par année dans la durée, réguler toutes les résistances qu'elle ne manquera pas de déclencher, et organiser les solidarités qui la rendront possible. La décarbonation appelle l'interterritorialité : impossible de relever tous les défis annoncés dans notre PCAET sans la coopération et la réciprocité entre tous les territoires interdépendants qui font le sud Lorrain, a minima.

Il faut souvent appréhender plus largement encore le portage de ces politiques, à l'échelle du Grand Est qui les a parfaitement identifiées à travers son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

NOUS AVONS
ENTENDU

« Notre spécificité de ville étudiante doit être aussi appréhendée comme une ressource forte pour les bifurcations et pour les nouvelles capacités qu'elles appellent. »

« On a tout pour fonder notre chaîne de création de valeurs à l'articulation de l'économie et de l'écologie. »

« Des pistes concrètes : « l'Autorité Organisatrice des Mobilités » unique ! Les industries de transition et de recyclage ! La Meurthe baignable en ... ! »

L'unité de valorisation énergétique des déchets ménagers de Ludres : un outil vertueux au service du territoire



Les déchets sont aujourd'hui une ressource à exploiter sur nos territoires. Si leur quantité doit continuer de diminuer par davantage de sensibilisation et de réduction à la source, de nouveaux modèles de consommation et davantage de tri, il en restera toujours à valoriser.

Nous avons à Ludres une unité performante d'exploitation et de valorisation des déchets ménagers. L'usine s'inscrit dans une logique écologique et de décarbonation. L'énergie qu'elle consomme pour brûler les déchets est transformée en électricité et en chaleur chaude qui alimente les réseaux de chauffage urbain de la métropole. Notre ambition est d'optimiser le fonctionnement et l'utilisation de cet outil, au bénéfice de l'ensemble du territoire sur lequel il rayonne aujourd'hui. Aux côtés des intercommunalités voisines, nous voulons sortir d'une relation client-fournisseur et avancer ensemble sur le chemin d'une coopération plus équitable, tout en améliorant les conditions financières de traitement des ordures ménagères.

Ainsi, la perspective de création d'un Groupement d'Autorités Concédantes (GAC) pour la valorisation énergétique des déchets ménagers sur l'unité de valorisation énergétique métropolitaine à Ludres vient constituer une première

étape sur le chemin d'une coopération renforcée avec les intercommunalités du sud meurthe-et-mosellan.

À nous d'écrire la suite de l'histoire, vers une intégration plus forte encore autour de la mise en commun de nos outils de valorisation des ordures ménagères, mais aussi en structurant une chaîne logistique décarbonée des déchets, en structurant des circuits courts du déchet ou en favorisant des modes de transports décarbonés pour les plus longues distances.

Ensemble, nous irons toujours plus loin dans la transition et la décarbonation !

La transition énergétique en actes

La transition énergétique a largement commencé, le PCAET adopté en 2024 en fixe les objectifs détaillés de développement de production d'énergies renouvelables, d'aide à la rénovation thermique et de sobriété. La mise en œuvre de grands projets d'envergure doit permettre de les atteindre.

Nous projetons d'améliorer notre réseau de chauffage urbain en permettant l'interconnexion des réseaux de chaleur métropolitains et en poursuivant son développement sur de nouveaux quartiers et communes. La valorisation des chaleurs fatales industrielles s'inscrit dans cette démarche au travers du projet RESUS.

Ce projet pourrait se concrétiser dans un premier temps par la connexion de l'usine SAM de Neuves-Maisons au réseau de chaleur métropolitain de Brabois et préfigure à terme un maillage élargi à l'échelle bassin de vie des sites industriels de Novacarb, Solvay, PAM SA, etc.

Nous voulons sécuriser et augmenter la quantité d'énergie renouvelable et de récupération distribuée, en accroissant considérablement la part d'énergie issue de la valorisation des déchets ménagers, et en récupérant davantage d'énergie sur les chaufferies biomasse déjà existantes. Le projet de développement des réseaux de chaleur métropolitains permettra d'accroître la production d'énergies renouvelables et de récupération d'environ 100 GWh par an. D'autres prolongements sont à l'étude comme la valorisation de l'énergie liée aux rejets de la station d'épuration à Maxéville, avec le déploiement d'un réseau de chaleur à partir d'elle.

La transition énergétique doit se poursuivre par la mobilisation de nos compétences académiques. C'est le sens de notre participation au programme de recherche REISOL visant à améliorer la connaissance fine du sous-sol en évaluant son potentiel de production de ressources énergétiques primaires et de stockage : ressources géothermiques (hautes températures) et produits valorisables associés, hydrogène naturel ou capacités de stockage. L'objectif est de favoriser la décarbonation industrielle en même temps que le développement des énergies renouvelables.

Demain, la Société d'Économie Mixte « Nancy Sud Lorraine Énergies » a vocation à porter ces projets et d'autres visant la production d'énergies renouvelables à l'échelle du grand territoire.



Nos capacités agricoles et de sécurité alimentaire

Autre impératif planétaire auquel chaque territoire doit prendre sa part : se nourrir. C'est même le plus ancien, mais il est désormais posé dans des termes bien différents qu'au siècle dernier où s'est inventé en Europe puis déployé partout l'empire de l'agriculture productiviste et son système agro-industriel, très dépendants de la chimie et des hydrocarbures.

Une alimentation saine et produite par des activités agricoles et agro-industrielles décarbonées, régénératrices des ressources, respectueuses des écosystèmes et soucieuses de leurs impacts sur la biodiversité.

Des marchés agro-alimentaires qui se reterritorialisent à l'échelle régionale et contribuent au projet global du territoire dans toutes ses composantes : santé des consommateurs, des producteurs, des environnements, solidarité, montée en compétences et formation, diversification des filières, culture et identité locale.

Un foncier agricole sécurisé sur le long terme et des marchés locaux garantis par les commandes publiques de la restauration collective. Tels sont les nouveaux termes de l'agenda agricole de nos territoires, et le lancement du Marché d'Intérêt Local (MIL) en est une des incarnations.

C'est là encore une bifurcation considérable pour les professions concernées, pour leurs organisations et pour leurs logiques économiques. Notre volonté est de faire de l'agriculture un contributeur majeur à notre Projet de territoire à travers les enjeux alimentaires, environnementaux, de ressources partagées, de paysage, de culture, d'identité, de patrimoine matériel et immatériel, mais aussi d'innovation scientifique et technique et d'économie de la connaissance. Nous l'avons déjà dit, dans une « petite » métropole où le foncier est une denrée rare, au sein d'un département dont l'autonomie alimentaire peine à dépasser les 1%, cela ne pourra se faire qu'en complicité totale avec les acteurs concernés et tous les territoires productifs.

Le Projet Alimentaire Territorial du Sud 54 lancé et porté par le Département de la Meurthe-et-Moselle constitue ce cadre d'engagements réciproques. Nous comptons bien y jouer tout notre rôle et contribuer à le faire grandir.

PLAN D' ACTIONS EN 4 AXES DE TRAVAIL

PRÉSERVER ET MOBILISER LE FONCIER AGRICOLE POUR L'ALIMENTATION LOCALE

Animation : Multipole Nancy Sud Lorraine

STRUCTURER LES FILIÈRES POUR INVESTIR LE MARCHÉ LOCAL AUTOUR D'UNE CHARTE DE VALEURS

Animation : Métropole du Grand Nancy et Multipole Nancy Sud Lorraine

DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'ACHAT RESPONSABLE

Animation : Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

ACCÉDER À UNE ALIMENTATION SAINTE, LOCALE, DE QUALITÉ ET DURABLE POUR TOUS LES CITOYENS

ANIMATION : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et Pays Terres de Lorraine

Le Pôle d'Excellence Alimentaire, un marché d'intérêt local au service de l'autonomie alimentaire et du développement économique

Nous avons à construire la résilience alimentaire de notre territoire.

En Meurthe-et-Moselle seulement 1 % de la consommation en produits agricoles est couverte par de la production locale, alors que la moyenne nationale est de 2 %, et elle est d'autant plus faible sur l'aire urbaine de Nancy avec seulement 0,9 %. Pourtant, nous concentrons sur notre territoire des compétences académiques de haut niveau, avec les structures de formation et de recherche ENSAIA, AgroParisTech et INRAE, ainsi que des entreprises innovantes de la Foodtech.

Nous devons agir pour construire les conditions de notre résilience alimentaire dans un contexte climatique ajoutant des pressions supplémentaires à la production locale. Nous avons la conviction que cette crise climatique, au-delà d'être un enjeu, constitue également une opportunité de transformer notre système de production locale.

Notre objectif est de rassembler les acteurs de l'alimentation pour construire un marché d'intérêt local. Ce projet est notre support pour valoriser les produits locaux, point d'appui de l'offre logistique dans le secteur de l'alimentaire. Nous voulons y établir une cuisine centrale intercommunale, un site vitrine de l'écosystème Foodtech Grand Est et un lieu de prise en compte des enjeux alimentaires. C'est la vocation de ce futur pôle d'excellence alimentaire.

Ce pôle devra être un levier de transition et de transformation pour développer les filières agricoles, notamment déficitaires (maraîchage, volaille...) et accompagner la souveraineté alimentaire du sud Lorrain. Il doit répondre au besoin de plateforme logistique sur le territoire pour organiser et structurer la logistique des filières agro-alimentaires locales.

Il doit nous permettre de répondre à l'évolution de la commande Restauration Hors Domicile (RHD) collective en la structurant autour d'une cuisine centrale intercommunale en capacité de proposer jusqu'à 15 000 repas par jour. C'est aussi un moyen de faire évoluer les pratiques en sensibilisant les publics, grâce à l'écosystème de la foodtech.

Nous voulons faire du marché d'intérêt local un pôle d'excellence pour l'alimentation de demain, permettant le rayonnement du territoire à l'échelle du Grand Est et de la Grande Région transfrontalière, la valorisation des produits locaux ainsi que les synergies dans la recherche et l'innovation dans le champ de l'alimentaire.

Nos biens communs et nos réciprocitys

Plus les devoirs planétaires – écologique, climatique, alimentaire, énergétique – s'imposent à nous, et plus nous devons convenir des biens communs dont nous sommes dépositaires dans nos territoires et grâce auxquels nous serons en capacité de prendre notre part.

L'eau en son cycle, l'air en ses échanges et mouvements, le foncier, les sols, les sous-sols, les écosystèmes et leur biodiversité sont nos ressources vitales, mais il ne suffit pas de les désigner comme des communs pour qu'elles le soient réellement.

En pratique, il y a des propriétaires, publics et privés, des autorités gestionnaires, des exploitants, des syndicats ou des délégataires, des intérêts multiples et le plus souvent territorialement fractionnés. Appréhender ces ressources comme de véritables biens et services communs, c'est organiser la gouvernance de leur accès équitables et de leurs usages durables et raisonnés. Pour nous, la notion de « biens communs » est plus qu'un énoncé philosophique, c'est une proposition économique et politique.

Elle vise à réunir les acteurs publics et privés de chacune des ressources concernées autour d'une connaissance approfondie et partagée la concernant, d'un suivi attentif de sa régénération, d'une anticipation de ses chamboulements, afin de déterminer ensemble les règles qui engagent solidairement toutes les parties prenantes qui y ont recours. Un bien commun, c'est un cadre coopératif d'usage et de gestion. Chaque ressource appelle le sien, et l'échelle de gouvernance qui peut le mieux les fédérer est de toute évidence celle de la Multipole, grâce à la diversité des territoires qu'elle agrège.

Le SCoT est notre actuel Schéma de Cohérence Territorial, mais au-delà de sa fonction planificatrice il doit tendre à devenir aussi demain notre Socle de Communs Territoriaux, sur la base duquel il s'agit de déployer nos réciprocitys.

« Comme beaucoup de villes, on a tourné le dos à l'eau. On a la Meurthe qui passe mais on ne la valorise pas assez. Il y a eu des évolutions mais on peut faire mieux, autant pour les déplacements que pour les loisirs et la biodiversité. »

« On est en tête de bassin hydrographique, on a une responsabilité au-delà de nous. »

« Il faut un projet de territoire qui ancre et un projet de société qui ouvre. »

« L'attention au réel est peut-être le socle du bien commun (ressources, écologie, démocratie...). »

NOUS AVONS ENTENDU



Un nouveau plan d'action « Biodiversité »

Face aux tendances fortes d'érosion et d'effondrement de la biodiversité, qui nous expose face à une « sixième extinction de masse », nous devons aller plus loin.

Le PLUi a fixé plusieurs objectifs réglementaires en faveur de la biodiversité : protection de zones humides et naturelles, reclassification de zones à urbaniser en zones naturelle ou agricole, densification, etc. L'Atlas de la biodiversité a permis de préciser les connaissances sur la biodiversité locale par une collecte de 90 000 données naturalistes, recensant plus de 3 750 espèces présentes sur le territoire.

L'Atlas de la biodiversité est un support scientifique solide permettant de développer un ensemble d'actions stratégiques pour la préservation et le renforcement de la biodiversité nancéenne, et une plus grande sensibilisation du public.

Après concertation, un plan sur une durée

de 12 ans (2025-2036) a été adopté, défini autour de 6 grands enjeux structurants (habitats naturels, espèces patrimoniales, éco-paysage, biodiversité dite ordinaire, etc.).

Ce plan constitue une base de mesures concrètes à mettre en œuvre pour poursuivre notre stratégie en faveur de la biodiversité. Mais nous ne pouvons le faire seul. La biodiversité ne connaît pas les limites du territoire.

Demain, il faudra continuer à mobiliser à son service, toujours plus largement, l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

La restauration des cours d'eau

Nous le savons, les projections sur le climat annoncent toutes une augmentation des risques naturels sur notre territoire, en particulier le risque inondation. Les aléas vont probablement se multiplier et leur intensité s'accroître. Nous devons innover et agir pour garantir notre résilience.

Nous ne pouvons plus seulement faire face, nous devons nous adapter. Les aménagements de lutte contre les inondations ont leurs limites et nous obligent à faire autrement. Nous avons le sentiment que notre résilience se fera par des solutions fondées sur la nature, notamment par la restauration des cours d'eau et l'amélioration de leur état écologique.

Les cours d'eau exercent des fonctions écosystémiques majeures mais limitées par les pressions et tensions grandissantes qu'ils subissent. Par exemple, le Fonteno, petit cours d'eau dont le bassin versant a été fortement artificialisé comme la plupart de ceux de la Métropole, nécessite des interventions pour restaurer son état écologique et ses fonctions écosystémiques. Le projet vise une intervention globale dans l'objectif d'améliorer la qualité physico-chimique de l'eau, de rétablir les continuités et habitats écologiques et de permettre le ralentissement des crues ou leur effet par des zones et bassins tampons naturels.

Notre ambition est de redonner sur notre territoire un chemin pour l'eau, celui des cours d'eau restaurés, celui redonnant une place

à l'eau dans l'espace public (rus, bassins écologiques, réservoirs naturels, etc.), celui qui préserve la qualité des eaux, etc.

Ce plan doit s'accompagner d'actions visant à la connaissance des sources de pollution des eaux pour ensuite mener des travaux de sensibilisation et de réduction des pollutions à la source. Nous ne pouvons agir sans les autres collectivités et acteurs des bassins versants pour assurer un suivi de la qualité écologique des cours d'eau. Sans stratégie globale, nous ne pouvons pas réussir.

À terme, nous pourrions peut-être nager à nouveau dans la Meurthe ! Mais avant cela, nous avons des travaux à mener pour redonner aux cours d'eau dans leur ensemble (lit, berges, bassin versant) toutes leurs fonctions écologiques et naturelles.



Sécuriser notre approvisionnement en eau

L'eau est une ressource essentielle mais elle n'est rien sans qualité. Les pressions augmentent sur la ressource en eau et nous devons en sécuriser l'approvisionnement.

Une étape de cette démarche est la création d'une nouvelle prise d'eau. Nous avons lancé une étude pour mobiliser la ressource en eau de la Meurthe. L'objectif est de réaliser un nouveau point d'approvisionnement eau avec la création d'une station de relevage, d'une station de pompage ainsi que le réseau de tuyaux nécessaire au raccordement à l'usine de traitement Edouard Imbeaux.

Mais avant cela, notre ambition est d'améliorer la qualité de l'eau de la Moselle et de la Meurthe en identifiant et en réduisant les pollutions à la source. Il s'agit également de pérenniser nos aires de captage en eau en les protégeant encore davantage des pollutions agricoles ou industrielles. C'est toute l'ambition du « Plan herbe », impulsé par la Métropole et associant toutes les parties-prenantes, dont l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Si activé il y a sur nos aires de captage, elle doit être vertueuse !

Nous avons également notre rôle à jouer sur nos infrastructures pour améliorer la ressource, notamment nos stations d'épuration. Nous devons poursuivre nos investissements pour augmenter nos capacités de traitement des eaux usées et limiter les rejets polluants.

Et même si nous ne vivons pas dans la région la plus vulnérable, l'évolution climatique nous impose une grande vigilance sur la préservation de la ressource en eau et nous invite à la sobriété.

Nous devons maintenir notre communication sur la sobriété hydrique auprès des industriels, des agriculteurs et du grand public et aller plus loin en satisfaisant certains usages avec des eaux non conventionnelles.

La Métropole prendra toute sa part à la réflexion prospective engagée à l'échelle du bassin versant par l'EPTB Meurthe Madon en vue d'adapter nos usages et notre gouvernance de l'eau.

Le Grand Nancy et les forêts

Nancy, Métropole verte n'est pas un titre usurpé au regard de la place de la forêt dans notre environnement.

Troisième forêt classée forêt de protection en France en taille après Rambouillet et Fontainebleau, la forêt de Haye constitue un cadre privilégié exceptionnel pour une métropole, qui porte un héritage et une tradition singulière, depuis la création en 1824 de l'École Royale Forestière à Nancy par le microbiologiste Francis Martin jusqu'à la démarche « Des Hommes et des Arbres » qui met en synergie l'importante densité des acteurs publics et privés de la forêt et du bois sur le territoire sud lorrain (AgroParisTech, INRAE Champenoux, CRITT Bois et LERMAB Épinal, l'Université de Lorraine avec le Labec Arbre et l'ENSTIB, centres ONF de Nancy et Épinal...).

25% du territoire du Grand Nancy est aujourd'hui forestier, situation sans équivalent en France. Pour autant, dans son cœur historique et malgré des coteaux et des parcs remarquables, la Métropole reste considérée comme très minérale avec un fort ressenti des habitants d'un manque de nature en ville. Cette perception s'est accentuée durant la seconde moitié du 20^e siècle, avec la suppression d'alignements d'arbres au profit de la voiture. Aujourd'hui, seulement la moitié des axes structurants (boulevards, entrées d'agglomération) sont arborés.

Revégétaliser la ville passe par un programme d'actions pluriannuel, coordonné avec les projets structurants, pour planter, désimperméabiliser, réparer les zones les plus abîmées comme les zones d'activités et les zones commerciales, augmenter la surface de canopée, valoriser les espaces à faible intérêt environnemental, organiser la transition vers une ville

nourricière en intégrant des espaces verts comestibles (maraîchage, potagers urbains, vergers partagés et jardins sur les toits), rétablir des sols vivants. Un nouvel urbanisme en perspective !

Outre les efforts d'introduction de la nature dans les espaces urbains, un autre enjeu est de permettre à tous les habitants d'accéder à ce quart de leur territoire que sont leurs forêts. Nous voulons développer ce lien évident entre la ville et la forêt, permettre à chacun d'y accéder en peu de temps, notamment par les mobilités actives, et de les parcourir, de les apprendre, de se les approprier et pourquoi pas d'y créer ?

Nous voulons œuvrer pour une gouvernance collective de ces espaces naturels, en coopération avec les territoires voisins, unis par le Massif de Haye : c'est le sens de la charte forestière de territoire, première étape d'une stratégie qui vise à mobiliser ce capital vert inestimable et qui va concourir de multiples manières à la transition écologique du territoire (séquestration carbone, matériaux de construction locaux, protection de la biodiversité, santé globale des sols, de l'eau, de l'air, des écosystèmes, protection contre les vents).

C'est incontestablement un capital commun à protéger, en appui sur l'écosystème de recherche et par des initiatives innovantes, dans des logiques coopératives et apprenantes, au croisement des multiples usages et fonctions de la forêt. C'est aussi une ressource plus que jamais fragile face au changement climatique, qui constitue l'exemple parfait de ce que doit être demain une économie régénérative, et de la richesse des développements que cette nouvelle logique propose, en termes de savoir, de culture, de métiers et de valeurs collectives.




IV. Nous faisons le choix d'un développement régénératif

LA MÉTROPOLE ENGAGE L'AVENIR

L'engagement des politiques publiques métropolitaines et des partenaires en faveur d'un développement régénératif





Nous croyons
en
la démocratie
vivante

Partie 5

I Nous croyons en la démocratie vivante

La démocratie est une compétence politique et citoyenne. Parmi toutes les compétences dont notre Métropole a la responsabilité comme tous les territoires, faire vivre la démocratie qui est à la base de nos délibérations, nos choix, nos actions, est la première. Or, l'avenir de celle-ci semble acheminer vers de lourds nuages. Et de plus en plus de mirages entravent ce devenir : la surmédiation qui désinforme, manipule et colporte rumeurs et contre-vérités ; l'inculture des contenus dominants des réseaux sociaux ; l'empire des IA et de leur prêt-à-penser ; le culte du chef, du sauveur, incarnation mythique du peuple, qui revient dans les pays les plus divers ; le rejet de toute forme d'élite, la défiance à l'égard de toute institution, la révolte contre toute contrainte et tout devoir collectif ; la montée de la violence sous toutes ses formes, etc.

Faire vivre une démocratie vivante est aujourd'hui une bataille permanente, y compris dans un pays de grande tradition politique comme la France et en Lorraine si républicaine. Cette bataille, nous ne craignons pas de devoir la mener dans les années à venir, parce que c'est la condition de réussite à l'égard de tous les défis transformateurs dont le présent Projet de territoire énonce les perspectives.

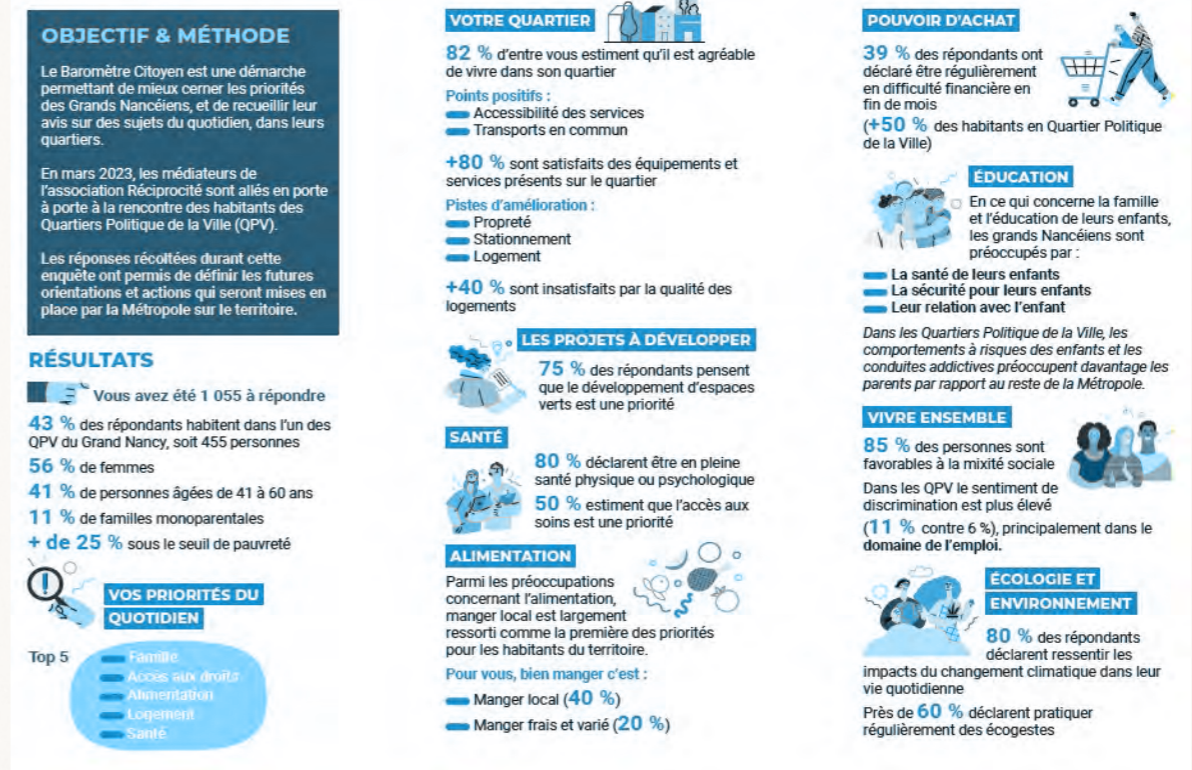
Une démocratie vivante est d'abord une démocratie qui s'apprend en apprenant d'elle-même et au sein de laquelle chacune et chacun peut construire et épanouir son civisme, son engagement, sa citoyenneté, en particulier celles et ceux qui ne l'exercent plus et qui n'ont plus la parole. C'est une démocratie en permanence délibérative, c'est-à-dire qui organise les débats de la chose publique, et le premier de tous en République : s'entendre sur ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, au carrefour des droits et des devoirs. C'est une démocratie qui œuvre alors aux conciliations, aux compromis, aux accords, contre la violence ou la loi du plus fort. Et c'est une démocratie qui cultive le commun, ses espaces publics, dans les villes et les campagnes, ceux qui nous rassemblent et nous permettent de communier. Autant d'ambitions qui gardent toute leur pertinence à l'horizon 2050.

II CE QUI RESSORT...

RELIANCE, COOPÉRATIVES PUBLIQUES, GOUVERNANCE HORIZONTALE, FÉDÉRALISME LOCAL, PÉRIMÈTRES ARTICULÉS, SOCLE COMMUN, VALEURS, RÉUNIR, ÉCOUTER, CONFIANCE, SPHÈRE

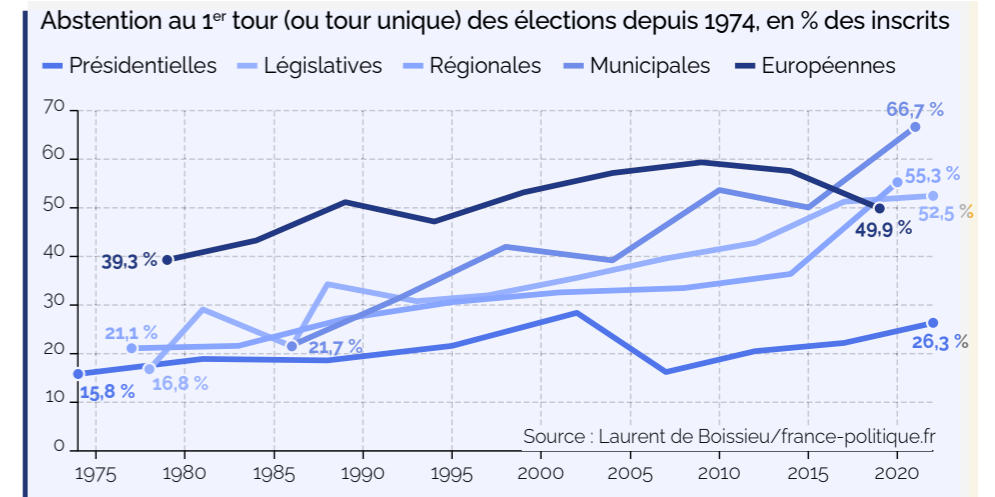
BIENS COMMUNS, MUTUALISATION, ENGAGEMENT, DIALOGUE, NÉGOCIATION, DÉMOCRATIE, D'EXPRESSION, SE FORMER ET S'INFORMER, PAROLE LÉGITIME, ENSEMBLE.

ÊTRE PLUS À L'ÉCOUTE, L'EXEMPLE DU BAROMÈTRE CITOYEN DU GRAND NANCY



Être plus à l'écoute, l'exemple du Baromètre citoyen du Grand Nancy
Source : Métropole du Grand Nancy

UNE ABSTENTION CROISSANTE À TOUS LES SCRUTINS



Une abstention toujours plus grande
Source : La France en perspectives, A.Delpirou, F.Gilli, M.Vanier

Une démocratie apprenante qui favorise l'engagement

La grande transformation dans laquelle nous sommes engagés collectivement pose à chacun de nous un défi incontournable : se transformer soi-même.

Transformer sa propre façon de voir ce monde qui change tant, transformer sa façon de penser pour aller vers un territoire toujours plus hospitalier, une économie régénérative en même temps que productive, une société qui va vieillir mais qui ne doit pour autant pas se considérer en déclin.

Transformer ses modes de vie, et transformer ses compétences. Rien de surprenant à ce que tant de devoirs de transformation effraient ou paraissent insurmontables à beaucoup d'entre nous, en premier lieu les plus fragiles, celles et ceux dont le présent est déjà difficile, celles et ceux qui sont souvent les premières victimes des crises que nous traversons, qu'elles soient économiques, climatiques ou sanitaires. De leur point de vue, tout changement est d'abord une contrainte, et est vécu a priori comme une source d'angoisses supplémentaires.

Et lorsque le discours du futur est celui du changement, de la transformation, des grandes mutations et bifurcations, ou pire des bascules et des effondrements, alors rien d'étonnant à ce que la démocratie entre en crise.

Nous voulons redonner à chacun la possibilité et les capacités d'entreprendre son futur, et pour cela de trouver et tenir sa place dans l'intelligence collective dont ce futur doit être l'objet. Cela commence à l'école, plus que jamais au fondement du vivre ensemble. Cela se poursuit tout au long de la vie à condition d'une éducation populaire active. Cela se pratique et se transmet par l'engagement sous toutes ses formes, associatives, bénévoles, militantes, culturelles, sportives. C'est d'abord dans ces moments et dans ces cadres collectifs que se vit et s'apprend la démocratie. Nous voulons les multiplier, continuer à les soutenir, en inventer de nouveaux.

Le droit à la parole est le premier acte démocratique. Il est indissociable d'un droit à l'écoute. Nous voulons prendre soin de ces deux droits, qui ne sont plus respectés comme il le faudrait. Rétablir le droit à la parole pour les plus humbles. Garantir le droit à l'écoute pour tous, dans le respect et la tolérance. Ce sont deux conditions essentielles d'un avenir démocratique.

« On devrait impliquer les jeunes concrètement au travers de projets pour qu'ils comprennent l'enjeu de l'expression, de l'écoute et de la négociation. C'est comme ça qu'on apprend la démocratie, en les impliquant concrètement, en les rendant maîtres de leur quotidien ».

« Il serait peut-être intéressant de recréer des instances d'écoute plutôt que des espaces de codécision. Si les démocraties reculent, n'est-ce pas parce que le savoir est remis en cause ? Il y a nécessité à ramener sur le territoire des carrefours d'échange, qui permettraient de redonner accès au savoir et de faire davantage de démocratie. »

« Plein de gens, aujourd'hui se sentent disqualifiés et pensent qu'ils n'ont pas de légitimité à exprimer certaines choses. Nos institutions ont un devoir aujourd'hui d'apprendre aux gens la légitimité qu'ils ont à intervenir dans le débat public ».

Les droits culturels : vers une démocratie de la contribution ?

Inscrits dans la loi française, les droits culturels visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ».

Depuis 2021, nous expérimentons sur notre territoire la mise en œuvre des droits culturels. Ce choix témoigne de notre volonté de renforcer, au moyen de dispositifs publics et du travail des acteurs, les capacités de choix, d'expression, d'accès, d'échange, de connaissance et de coopération des personnes, ainsi que leurs capacités d'affirmation de leurs propres savoirs, représentations, pratiques, etc.

S'inspirer du concept des droits culturels dans la construction des projets permet d'ouvrir la voie à la contribution des habitants, usagers, citoyens, etc. Nous voulons construire collectivement des méthodes propres à chaque territoire ou quartier, en œuvrant à la mise en place d'espaces où naissent et se développent les coopérations dans un climat de confiance et de sincérité réciproques. Les établissements culturels métropolitains explorent d'ores et déjà cette approche



encore singulière, à l'image du projet Parenthèse au Muséum-Aquarium.

Nous voulons aller plus loin sur ce sujet. Les droits culturels sont un moyen d'ouvrir notre territoire en proposant des sphères d'expression et de représentation. Les droits culturels doivent nous faire rayonner, parce qu'ils questionnent nos façons d'habiter, de se déplacer, nos rapports à l'espace public, nos liens avec le vivant et les paysages, de nombreux champs de l'action publique. Les droits culturels, supports d'une démocratie vivante, sont une possibilité de rapprocher usagers de leur territoire.

Pour faire vivre la démocratie, nous devons faire vivre ses lieux, les développer. Nous devons partager cette ambition avec d'autres territoires, sur d'autres équipements pour apprendre et engager plus largement.



Des Ambassadeurs de la Vie Étudiante

Notre territoire est étudiant. Il leur appartient d'y contribuer, il nous appartient de leur en donner la possibilité et la capacité. Lors des Assises de la Vie Étudiante en 2024, a été exprimé le besoin de renouvellement des modalités d'association des étudiants et partenaires Vie étudiante aux politiques métropolitaines.

Nous avons lancé en ce sens l'expérimentation d'un dispositif « Ambassadeurs Vie Étudiante » avec l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville) à compter de 2025. L'objectif : les toucher directement sur leurs lieux de vie et d'études (les sept principaux campus et quelques lycées (BTS) du Grand Nancy, les restaurants universitaires et cités universitaires du Crous, les Maisons des Étudiants, les locaux associatifs étudiants et les Agora) pour les informer, les écouter, animer une communauté « vie étudiante » et les engager dans la démocratie locale. Nous voulons une démocratie à l'écoute mais surtout engageante et reconnaissante de cet engagement.

Pour 2025, les thèmes abordés seront d'abord l'information et l'échange sur l'accès et les envies des étudiants en termes de culture ; un échange et une réflexion sur les enjeux des mobilités, de la sécurité au sens large des étudiants et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; des échanges sur le tri des déchets, la question du logement, les dispositifs de solidarité et sportifs.

Pour aller plus loin, nous voulons inclure les représentants étudiants et des partenaires au sein de toutes les instances participatives et consultatives des politiques publiques métropolitaines, pour échanger directement et de manière privilégiée avec les services métropolitains : Conseil de Développement Durable, Comité Partenarial des Mobilités, Observatoire Territorial du Logement Étudiant, Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, etc.

Cette expérience n'est qu'à ses débuts. Nous voulons en faire un support pour construire avec les étudiants leurs capacités de contribuer à la démocratie et d'agir sur leur territoire, pour leur territoire.



I Convenir de ce qui est juste et ce qui ne l'est pas

Vivre dans un monde plus juste, à Nancy et alentours aussi ! Chaque époque en a eu l'exigence. Celle dans laquelle nous sommes entrés y sera plus vigilante que jamais. Est-ce à l'échelle de Nancy et de ses territoires que nous pourrions répondre à cette exigence et à cette vigilance ? Cette question n'est pas « trop grande » pour nous, pas plus que ne l'est celle de la démocratie. Nous avons le devoir, aujourd'hui et demain, de contribuer à dire ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, en général et là où nous vivons en particulier.

Cela ne va plus de soi. L'émancipation individuelle, la reconnaissance des différences et des singularités, l'exercice des capacités personnelles sont des conquêtes sociales appréciables, mais qui peuvent venir brouiller ce que tout un chacun estime juste ou injuste. En conséquence de quoi il devient plus difficile de « faire territoire » tous ensemble. Pour les uns, est juste ce qui n'empiète pas sur leur liberté et à l'inverse injuste toute nouvelle contrainte collective que d'autres leur imposent au nom de justifications qu'ils contestent. Pour ces autres, est juste ce qui s'applique au contraire avec égalité, sans distinction quelles qu'elles soient, qu'il s'agisse de droits ou de devoirs, et injuste ce qui n'est appliqué partout ou pour tous. Pour d'autres encore, est juste ce qui respecte d'abord les différences, les spécificités, les potentiels, par exemple en fonction des contextes géographiques, des revenus des ménages ou des âges de la vie. Liberté, égalité, différenciation ? Ces conceptions de la justice doivent être mises en débat démocratique à chaque fois qu'un choix collectif les sollicite.

Nous pensons qu'à l'avenir sera vécu comme juste ce qui aura impliqué, engagé, responsabilisé celles et ceux qui seront concernés. Et au contraire, toujours considéré comme plus ou moins injuste, quelles que soient les explications et les nécessités, ce qui n'aura pas laissé place à cette implication, cet engagement, cette responsabilité. C'est pourquoi la justice est bien le produit d'une démocratie vivante. À nous d'y veiller.

NOUS AVONS ENTENDU « On ne peut pas imaginer être libre seul. Demain, imaginer localement ou nationalement de redynamiser la démocratie, c'est voir comment nos régimes socio-économiques, permettent de ne pas laisser des gens au bord du chemin, de leur donner le capital social qui permet de participer activement à la vie démocratique, de qualifier une opinion, un vote... »

« On a l'impression d'être dans une « démocratie washing » où à la crise démocratique, on répondrait toujours par la participation. Dans la volonté de redynamiser la démocratie, ce serait peut-être plus intéressant de supprimer des instances que toujours d'en créer de nouvelles. Plutôt que de recréer des espaces, il faudrait écouter les gens là où ils sont, là où ils s'engagent ».

« La participation démocratique pose la question du temps dont bénéficie chacun. Il faut libérer du temps pour la démocratie, sinon on ne verra que les « TLM » (toujours les mêmes). »

Donner la parole aux habitants les plus précaires

Nous voulons donner la parole aux habitants, et saisir l'occasion du renouvellement du Contrat de Ville et du Contrat Métropolitain des Solidarités pour instaurer une dynamique nouvelle de participation citoyenne.

L'intérêt de cette démarche est de permettre l'écoute de chacun et de diffuser les informations à tous, notamment les publics plus précaires. Pourquoi ? Parce que nous avons remarqué sur notre territoire un non recours important de leur part aux dispositifs de solidarité.

La précarité énergétique est notre premier sujet. Cette action vise à la mise en place de diagnostics sociaux techniques à domicile afin d'orienter les ménages vers les réponses adaptées : sociales, budgétaires, énergétiques, etc. Notre défi est de nous saisir de cette expérimentation pour nourrir un objectif plus large de renouvellement des modalités de lutte contre la précarité : écouter, comprendre, discuter et organiser.

Notre deuxième axe est la précarité étudiante. Nous voulons favoriser des projets répondant à des besoins non couverts par l'offre publique et associative pour les étudiants. Il nous faudra dépasser les logiques de représentation habituelle du monde étudiant pour mobiliser les premiers intéressés sur l'élaboration de réponses concrètes. Ces dispositifs doivent nous permettre de mieux définir la spécificité de la précarité pour mieux cibler les publics concernés et les associer à la mise en œuvre d'actions nouvelles.

Pendant les 6 ans du Contrat de Ville, nous devons permettre aux habitants de porter un regard sur les actions conduites

au vu des besoins spécifiques sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en tenant compte des contributions d'habitants au niveau communal et des conseils citoyens. Nous allons travailler à la définition d'un cadre concret d'échange, qui tienne compte des réalités de la vie des habitants de ces quartiers et des difficultés qu'ils peuvent avoir à se projeter dans des dispositifs institutionnels.

Nous voulons créer un espace de rencontre entre habitants, avec les agents, pour permettre une meilleure compréhension de la maille métropolitaine, des politiques et actions qui y sont conduites et de la façon dont chacun peut y contribuer par son « expertise d'usage ».

Construire nos conciliations

Nous avons des instances consultatives, un Conseil de développement durable (C3D), une vie démocratique dans les communes, des comités de quartiers, des conseils municipaux de jeunes, des budgets participatifs, des procédures de concertation pour tout projet et des moyens d'information toujours améliorables mais actifs. Nous déployons des efforts en faveur de la participation citoyenne en toute occasion et sous diverses formes. Mais nous constatons comme ailleurs que cette ingénierie participative ne convainc plus suffisamment. Elle ne permet pas que s'établisse ou se rétablisse pleinement un climat de confiance. Certes, le problème nous dépasse de beaucoup. Mais il est aussi le nôtre, et c'est un grand enjeu pour notre avenir car on ne peut pas s'y engager sans confiance.

Nous voulons travailler à rétablir la confiance démocratique dans les institutions, dans les représentants élus qui en ont la responsabilité, dans les modes de fonctionnement qui sont les leurs (les nôtres !), perfectibles mais que nous estimons sains. Et pour cela être toujours plus transparents sur les raisons de nos choix, ouverts au dialogue, à la médiation, aux arbitrages sur des bases connues de tous et au rendre compte.

Les conflits locaux ou globaux ne vont pas diminuer. Les crises, les chocs et les bascules vont les nourrir en permanence. Il faudra apprendre à vivre et décider dans cette conflictualité, en y construisant des positions de conciliation, et non pas contre elle de raidissement en raidissement.

Pour cela, nous avons besoin d'un « bloc local », la Métropole et ses communes, qui assume pleinement son rôle de leadership, en impulsant sans écraser. Mais nous avons aussi besoin d'un « bloc territorial » autour du territoire de la Multipole qui anime et fasse vivre une culture de la confiance et de la conciliation. La fracture urbain/rural n'est pas notre façon de voir les choses, ni en constats ni en perspectives. Nancy n'est pas le vortex de ses territoires voisins et n'a pas l'intention de le devenir. Nous voulons construire avec eux une démocratie interterritoriale, qui articule mieux son versant participatif et son versant représentatif.

« Comment peut-on avoir une démocratie vivante si la plupart des citoyens ont abandonné les principaux lieux de formation politique (syndicats, partis politiques, éducation populaire). L'éducation nationale doit changer dans son entièreté pour former des citoyens. On a besoin de réinventer des espaces d'éducation politique. »

« Il faut savoir écouter. Il serait intéressant de déplacer la politique dans les espaces où s'expriment ceux qui ne le font pas dans les sphères institutionnelles. »

« Aujourd'hui les grandes mutations ont changé les choses : l'écologie, la démographie, l'état de droit, le numérique... Il faut maintenir le système démocratique dans un monde où on met sur le même plan des savoirs fondés et des croyances et opinions. On peut changer cela en associant la démocratie participative et la démocratie représentative. »

Faire face au défi budgétaire



Nous subissons sur ces dernières années une dégradation structurelle des comptes publics. La question du financement des politiques métropolitaines et communales mais aussi des projets de leurs partenaires publics et parapublics reste une préoccupation majeure dont la réponse se joue, en grande partie, au niveau de l'État. Cependant, nous gardons des leviers pour agir.

L'élaboration du Pacte financier et fiscal (PFF) pour la période 2023-2027 nous a permis d'engager la réflexion sur la mise en œuvre d'un observatoire financier et fiscal métropolitain (O2FM), en étroite relation avec les communes-membres de la Métropole, qui reste l'ensemble intercommunal le plus intégré de France d'un point de vue financier avec un coefficient d'intégration fiscale à 60 %.

La création d'un observatoire poursuit plusieurs objectifs au premier rang desquels, une meilleure connaissance des données financières et fiscales sur le territoire métropolitain et ses communes membres afin d'en apprécier davantage les potentialités d'un point de vue économique et budgétaire. La situation actuelle nous demande de proposer des dispositifs tels que celui-ci afin de travailler collectivement notre efficacité de financement et les impératifs de redistribution.

En ce sens, cette étape nous paraît indispensable pour mener une véritable stratégie d'optimisation et de mutualisation qui participerait, également, à renforcer l'expertise et l'aide à la décision.

L'observatoire financier et fiscal métropolitain (O2FM) est un outil qui pourrait, à terme, faciliter le suivi d'actions et de projets grâce aux connaissances acquises du territoire. Nous devons pouvoir l'associer à des actions concrètes que mène la Métropole pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Cet observatoire est la possibilité de mesurer notre efficacité et notre capacité à répondre à des situations complexes, voire à réorienter notre stratégie pour trouver des solutions alternatives et soutenables.

Après-demain, c'est une réflexion qu'il nous faut projeter et partager au-delà de nos murs, avec nos principaux partenaires que sont les territoires voisins, le Département, la Région, l'État et l'Europe bien sûr, pour mieux ajuster nos projets et nos actions aux besoins de nos territoires et de leurs habitants.

La bonne échelle de gouvernance de projet

Demain, plus que jamais, penser, conduire et réussir un projet, c'est organiser sa coproduction, la coopération des parties prenantes qu'il concerne, l'implication coordonnée de chacune. Il ne peut plus y avoir de « projets descendants », de choix qui n'auraient pas été débattus largement et à différentes échelles. C'est la condition démocratique incontournable pour être véritablement un territoire qui sait se transformer et avancer à travers les défis immenses de notre époque.

La Métropole est le cadre légitime de l'énonciation et du portage des grandes politiques publiques définies dans le champ de ses compétences. Avec elle, les communes qui la composent seront toujours l'espace politique et citoyen irremplaçable au sein duquel il faut, pour tout projet, construire les arbitrages les plus rassembleurs et les plus justes.

Entre l'échelle de la Métropole à 20 communes et l'échelon municipal, nous proposons, lorsque nécessaire, de faire émerger un cadre de gouvernance de projet adapté à chacun d'eux, regroupant dans un pilotage partagé les communes les plus directement concernées. Cette échelle de gouvernance de projet n'est pas définie à l'avance : elle s'ajuste en fonction de l'intention, des enjeux, du site ou dispositif concerné, des communes impliquées. Elle permettrait de travailler à la fois dans l'intérêt métropolitain et dans l'intérêt pluri-communal, au plus près du sujet. Elle pourrait, le cas échéant, élargir la

table de travail à celles des communes et intercommunalités voisines hors-métropole qui sont également directement concernées par tel ou tel projet métropolitain.

Les Métropoles de Nantes, de Lyon, de Lille et d'autres encore pratiquent ces « espaces de projet » ; le Grand Nancy l'a déjà expérimenté sous d'autres formes. Ces expériences sont à prendre en compte. Avec ses 20 communes, la Métropole s'expose moins à la distance entre l'échelon métropolitain et l'échelon communal. Mais on peut encore réduire cette dernière avec cette proposition d'une échelle de projet souple et adaptable de dimension pluri-communale.



Tous citoyens !

Le respect des droits fondamentaux et leur extension à des droits nouveaux, la lutte contre toutes les discriminations et les inégalités d'accès à ces droits sont les conditions premières pour se sentir pleinement membres et participer à la vie de la « Cité ».

En premier lieu, le droit à un logement de qualité, à l'éducation et la formation, à la santé, à l'insertion professionnelle et l'emploi sont la base de la citoyenneté. Mais la citoyenneté, c'est davantage encore :

- Une volonté permanente de chacun et chacune de participer et contribuer individuellement à la bonne marche de son territoire de vie, de s'impliquer dans la solidarité de proximité entre citoyens, dans le bénévolat dans les associations, dans les solutions de services mutuels, dans l'alerte en matière de violence ou de discrimination, etc. C'est toute la différence entre habitant, administré ou usager, et citoyen.

- Une attention de la part de toutes les autorités et institutions locales qui délivrent des services publics en général, pour qu'elles le fassent avec le souci permanent d'une relation aux habitants/citoyens basée sur la simplicité, la proximité et l'efficacité, et pour qu'elles revendiquent cette culture collective de la qualité du service public.

- Une implication et une association dans cette citoyenneté en actes de tous les agents du bloc local (communes et métropole), en première ligne dans la délivrance des droits, et eux-aussi citoyens et membres actifs de la Cité.

En résumé : habitants, usagers, administrés, contribuables, élus, agents... tous citoyens à travers nos relations d'engagement individuel et collectif, de respect réciproque, et d'attention partagée au vivre ensemble !

Restons humbles mais fiers !

Cultiver nos biens communs

La démocratie n'est pas que l'exercice de la parole et du pouvoir partagé. C'est aussi, et peut-être d'abord, une pratique concrète de l'égalité des droits dans le vivre ensemble, où que l'on habite et qui que l'on soit.

Nous avons la chance de vivre un territoire de magnifiques lieux communs, riche de ses places, ses grands équipements publics, ses parcs, ses promenades de bords d'eau, sa forêt, avec une centralité monumentale de rayonnement européen qui propose cinq siècles d'architecture et d'héritages, et dix-neuf autres centralités indissociables de la dynamique métropolitaine mais chacune porteuses de leurs histoires et de leurs identités plurielles. Un peu plus loin, d'autres belles cités de caractère (Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson) et leurs hauts-lieux. Et à peine plus loin, nos voisines - trop longtemps rivales - avec qui nous devons renouer, de Metz à Épinal, de Bar-le-Duc à Saint-Dié-des-Vosges, de Thionville à Luxembourg-ville.

Ensemble, nous faisons vivre tout ce patrimoine bâti, paysager et d'espaces publics, et le transmettrons embelli et magnifié car le futur aura toujours besoin des apports du passé. Nancy, fidèle au grand architecte et designer Jean Prouvé, demeure un centre actif de l'architecture contemporaine dont témoignent près de 120 réalisations publiques et privées ces 25 dernières années.

Le patrimoine des siècles passés fut le plus souvent religieux ou aristocratique. Il est parfois devenu ensuite industriel. Celui auquel nous œuvrons sera démocratique : c'est le patrimoine de nos lieux communs, de notre urbanité de qualité. Nous continuerons demain à l'enrichir de nouveaux lieux, équipements et leurs espaces publics, en renfort de toutes les centralités du territoire.

Pour se prouver à elle-même, ce dont elle a aujourd'hui bien besoin, la démocratie doit se proposer les lieux et les temps de représentation et de communion. C'est à ce moment-là qu'elle existe, à ce moment-là qu'on peut se dire entre nous, à nos voisins, à nos proches, à nos enfants : « regarde, ici c'est Nancy », et avancer alors ensemble dans ce futur qui a commencé.

« Le quartier est une échelle dont on ne parle pas assez mais qui a pourtant un potentiel pour la démocratie comme échelle d'échanges. »

« Le fait de se sentir représenté passe par le fait de se sentir appartenir à quelque chose de plus grand pour partager un socle commun. La démocratie a besoin de reprendre son rôle de lieu de rencontre, de communauté, de chose permettant de se sentir appartenir à quelque chose. »

« Ce serait intéressant de se saisir des bâtiments et lieux abandonnés pour en faire des lieux de prise de parole. »

« Il est important de parler du sujet de la démocratie et de l'investir, d'en trouver les lieux, pour y voir un débouché positif. »

Des quartiers ouverts et mixtes à inventer



Notre territoire se transforme. Chaque année, nous poursuivons la mise en œuvre de projets d'aménagement, témoins de notre volonté de construire des quartiers ouverts et mixtes répondant aux évolutions des modes de vie et aux besoins de toutes et tous.

Cette transformation de la cité est le moyen de redécouvrir notre patrimoine bâti exceptionnel, bien commun à partir duquel se raconter et auquel donner accès ! C'est l'horizon du projet du Palais des Ducs de Lorraine qui deviendra un musée-promenade, ouvert sur la ville historique et le quartier.

Le projet Rives de Meurthe Nord situé sur d'anciennes friches industrielles, a l'ambition de reconstituer un véritable morceau de ville en lien avec son tissu urbain proche. Ces nouveaux quartiers doivent être les vecteurs du développement de l'industrie culturelle et créative, en accueillant des tiers-lieux ouverts et citoyens comme l'Octroi.

La ville d'Essey-lès-Nancy et la Métropole ont posé de nouvelles ambitions pour valoriser les anciennes casernes Kléber en transformant cet espace en un écoquartier mixte et agréable tout en préservant les grands espaces agricoles et les continuités écologiques.

Qu'il s'agisse de la reconversion des Nations à Vandœuvre-lès-Nancy, des provinces à Laxou, de la Plaine Flageul à Tomblaine ou des implantations hospitalières historiques du quartier Saint-Pierre René II Bonsecours, l'urbanisme de renouvellement sera l'occasion de recréer de nouvelles trames vertes et de mobilités douces, mettre en valeur la richesse patrimoniale et les voies d'eau, proposer une programmation urbaine diversifiée et complémentaire à celle du cœur d'agglomération. L'accueil à venir du Centre Chorégraphique National (CNN) du Ballet de Lorraine dans l'ancienne faculté de pharmacie participera à son ouverture.

Ces espaces de grande ampleur représentent une opportunité de recréer de la vie et de la ville dans des sites historiquement monofonctionnels et représentant souvent des coupures urbaines. Ils sont un support sur lequel nous voulons recréer une dynamique en nous appuyant sur la participation des acteurs et citoyens du territoire. Nous pouvons y recréer des écosystèmes mêlant une diversité sociale, économique, résidentielle, naturelle et culturelle, des lieux de lien pour tout un chacun.

FAIRE RAYONNER LA CULTURE

L'accès à la culture doit se faire de manière partenariale et en réseau, en s'appuyant sur les forces et atouts de chaque territoire. Grands musées, lieux culturels, jardins et espaces naturels remarquables, patrimoine du quotidien, scènes nationales (Opéra, Ballet, Théâtre), festivals et autres lieux de spectacles vivants : le territoire ne manque pas de lieux majeurs et pépites qui structurent son offre culturelle. Comment la faire encore plus rayonner demain ?

C'est d'abord par le développement de projets et partenariats culturels, comme avec l'agglomération d'Épinal sur les cultures urbaines, les images et la création, par exemple dans les déclinaisons nocturnes avec les mapping lumineux estivaux et des fêtes de Saint-Nicolas, ainsi que par le rapprochement entre le Musée de l'Image et le Musée Lorrain. L'existence du réseau de la bibliothèque numérique Limédia participe aussi de ce rayonnement territorial, avec un grand territoire qui regroupe une large partie du Sillon Lorrain. C'est aussi les actions portées par des établissements comme l'Opéra de Lorraine qui participent à faire circuler la culture sur le territoire, en proposant des spectacles hors les

murs. La labellisation du territoire « 100 % Éducation Artistique et Culturelle » participe du développement d'une offre culturelle inclusive et solidaire, en particulier vers ceux qui en sont le plus éloigné.

Le rayonnement culturel passe aussi par les partenariats et les réseaux dans lesquels Nancy s'inscrit : le projet de classement UNESCO du patrimoine Art nouveau en partenariat avec les territoires voisins, la coopération territoriale à l'échelle du Grand Est entre les opéras de Lorraine, du Rhin et de Reims, le réseau des villes européennes Art nouveau (RANN), le projet de classement au patrimoine de l'UNESCO les fêtes de Saint-Nicolas avec d'autres pays européens ou encore le positionnement des musées de la Ville de Nancy dans le réseau franco-américain FRAME.

Ce rayonnement s'exprime aussi à travers nos ambassadrices et ambassadeurs dans le domaine des arts et de la création, qui mettent en lumière Nancy comme territoire culturel de haut niveau à travers le monde !





V. Nous croyons en la démocratie vivante

LA MÉTROPOLE ENGAGE L'AVENIR

L'engagement des politiques publiques métropolitaines et des partenaires en faveur de la démocratie vivante



Le Projet de territoire, mode d'emploi

Comment mettre en œuvre notre projet de territoire ? Il n'a de sens que s'il se traduit sans délai en actes, en engagements, en projets concrets, en réorientations ou en nouveaux chantiers. Les 42 rappels de ce que nous avons déjà mis en route et qui illustrent les pages précédentes prouvent que notre feuille de route est, dans l'immédiat, déjà amplement dessinée. Nul doute qu'elle continuera à s'enrichir, à se compléter, à s'ajuster chemin faisant. Notre Projet sera alors le repère commun aux débats politiques et citoyens qui s'en suivront : sommes-nous à la hauteur de ce que nous devenons ? Il faudra nous poser régulièrement cette question, et y répondre avec toutes celles et ceux qui contribuent au futur de nos territoires. Installer ce rendez-vous stratégique régulier est la première fonction du présent Projet de territoire.

Nous Métropole du Grand Nancy, nous assumons ce Projet, et nous le proposons comme horizon partagé à tous les partenaires et acteurs publics et privés de l'aire urbaine de Nancy et au-delà. La Métropole du Grand Nancy n'est pas la seule dépositaire de sa mise en action par ses politiques publiques. Au-delà d'elles, c'est potentiellement un référentiel pour les communes, pour les institutions et grands services publics locaux, pour les acteurs économiques de tout secteur, pour les citoyens organisés et porteurs d'initiatives en propre.

C'est, en résumé, ce par quoi nous proposons de nous adresser à nous-mêmes en même temps qu'à ceux qui nous entourent, lorsqu'il s'agit de relever les défis d'aujourd'hui et de demain : c'est l'expression de notre vision de l'avenir, que nous voulons partager avec tous les acteurs meurthe-et-mosellans et lorrains, avec la Région Grand Est, avec les parties prenantes de la Grand Région quadri-nationale, avec nos interlocuteurs en France et en Europe.

Sur cette base, nous voulons « aller vers » :

- aller vers les habitants, les citoyens, les usagers, en particulier celles et ceux qu'on n'entend plus parce qu'ils se sont retirés de la vie démocratique, de ses débats, de ses arbitrages.
- aller vers chacune des communes de la Métropole, leurs élus et leurs services, pour partager avec tous les analyses et les ambitions.
- aller vers les territoires voisins qui sont tout autant concernés par le présent Projet de territoire que la Métropole elle-même.
- aller vers tous les acteurs là où ils se trouvent et agissent eux-aussi dans l'intérêt du territoire directement ou indirectement.
- aller vers nos agents, celles et ceux qui mettent en œuvre l'action publique du quotidien, qui œuvrent souvent dans l'ombre et à bas bruit mais dont l'engagement et l'expertise constituent l'essence même d'un projet de territoire.

Notre projet ne s'usera que si l'on ne s'en sert pas. Il doit servir aussi bien le débat citoyen que notre propre débat politique au sein du bloc local, le projet des acteurs économiques et institutionnels que le projet de notre propre administration. À l'usage, il faudra qu'il évolue. Viendra le moment où il faudra reprendre sur le fond la réflexion prospective et stratégique sur notre territoire. Mais nous pourrions être fiers alors d'avoir en 2025 porté notre regard sur 2052, et laissé ainsi en héritage du futur l'élan transformateur de ce texte.





acadie



SCALEN
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

métropole
GrandNancy

